

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Bue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 » | de hauteur
Etranger 12 » | sur une
Réclame 25 » | colonne
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

**Les Japonais sont entrés à Kiang-Ouan.
Les dissensions des castes hindoues.
L'illogisme des radicaux espagnols.
Les précautions
de la dictature en Portugal.**

En Chine, l'événement principal d'hier, dimanche, est la retraite des troupes chinoises de Kiang-Ouan (à une dizaine de kilomètres au nord de Changhaï). Les Japonais ont occupé la ville, puis ils ont immédiatement engagé le combat sur les nouvelles positions chinoises, à l'ouest de Kiang-Ouan.

Les renforts nippons, soit les onzième et quatorzième divisions, vont arriver incessamment à Changhaï. Ils renforceront les forces de terre japonaises, qui sont actuellement évaluées à 27,000 hommes.

D'autre part, le quartier général chinois a annoncé que deux nouvelles divisions de Nankin allaient renforcer les effectifs chinois, qui sont actuellement de 50,000 hommes, soit 30,000 hommes de la dix-neuvième armée (général Tsai Ting Kai) et 20,000 hommes des « divisions modèles » envoyées par le maréchal Tchang Kai Chék.

On ne connaît pas exactement les pertes subies au cours des derniers combats, mais on les estime à 1500 hommes pour les Japonais et à 4000 soldats et 8000 civils pour les Chinois.

Les garnisons étrangères à Changhaï se montent, au total, à 12,000 hommes environ. Elles comprennent notamment 3659 soldats anglais, auxquels il faut ajouter un millier de fusiliers marins; 2600 Américains; 2090 Français, avec cinq chars d'assaut, et 760 soldats italiens. Il y a enfin le corps des volontaires de Changhaï, qui compte 2000 hommes.

Au milieu des soucis actuels, la question de l'Inde a perdu quelque peu de son importance. On paraît d'ailleurs aller vers l'apaisement, le gouvernement semblant vouloir modifier son attitude à l'égard du peuple hindou.

D'autre part, l'influence du parti nationaliste s'affaiblit, dit-on, du fait de la politique ferme des autorités, qui vont, en outre, essayer de former un nouveau parti, lequel profitera naturellement de l'affaiblissement du congrès nationaliste.

On croit que la nouvelle constitution, dont il est question depuis si longtemps, sera mise en vigueur par ce parti, auquel, déjà, adhèrent de nombreux musulmans, des membres des minorités, des Anglais et des Anglo-Indiens et qui s'efforcera de maintenir les Indes au sein de l'Empire britannique.

Il faut cependant avouer que l'élaboration du projet de constitution se heurte à de sérieuses difficultés, du fait que la question des minorités n'est pas encore résolue, alors qu'elle reste un des problèmes essentiels, quelle que soit la structure future du gouvernement.

Le comité consultatif, que préside le Vice-roi, en est pourtant à sa troisième tentative de résoudre ce problème; mais c'est en vain, et il va falloir se résigner à demander l'arbitrage de M. Macdonald, avec la promesse de s'incliner devant la sentence du premier-ministre britannique.

Ce qui complique encore la situation, c'est le caractère contradictoire des revendications des basses castes. En effet, leur délégué à la conférence de la Table ronde, à Londres, avait insisté pour que ses mandants allassent aux urnes séparément, comme les musulmans. Mais ce délégué est actuellement désavoué par beaucoup de ses partisans, qui voudraient prendre part aux scrutins conjointement avec les autres électeurs, restant bien entendu que des sièges leur seraient réservés. Or, cette revendication se rapproche de la formule qui a été élaborée par Gandhi, en ce qui concerne les minorités.

Notons, en terminant, que le comité consultatif indien de la conférence de la Table ronde, qui a été chargé de définir les droits fondamentaux des Indiens et qui siège à Delhi, vient de publier une déclaration dans laquelle il établit l'égalité de tous devant la loi, il recommande la liberté de conscience et il se prononce contre l'établissement d'une religion d'Etat.

Le comité a encore accepté la plus importante des revendications présentées par les classes opprimées. Celles-ci seront assurées de la jouissance complète des droits civiques dans la nouvelle constitution.

M. Lerroux, chef du parti radical espagnol et ancien ministre des affaires étrangères, vient de prononcer, à Madrid, un important discours.

Cet homme politique, qui, depuis la constitution du ministère Azana, était resté dans l'expectative, a annoncé, en effet, que son silence prenait fin, et, sur-le-champ, il s'est livré à une rude critique du gouvernement de Madrid, qui fait, a-t-il dit, la part trop large aux socialistes.

L'orateur radical s'est occupé, d'autre part, du problème religieux. En radical bon teint, M. Lerroux a déclaré : « Nous maintenons la séparation de l'Eglise et de l'Etat, parce que nous estimons indispensable la suprématie du pouvoir civil et parce que cette séparation est également nécessaire à la mission spirituelle de l'Eglise (!) »

Faisant allusion à la dissolution de la Compagnie de Jésus, M. Lerroux a dit qu'il se soumettait au décret de dissolution, mais qu'il ne faudrait pas tolérer, à l'avenir, des persécutions religieuses, par respect pour la conscience des autres.

M. Lerroux est donc d'avis que la dissolution de l'ordre des jésuites est une mesure de persécution religieuse, une atteinte à la conscience d'autrui. Mais il juge inutile de revenir sur le passé; il se contente de réserver l'avenir.

Cela n'est pas suffisant : il faut arrêter d'abord l'injustice en cours.

Le programme radical est fort simple : « En face de la réaction, a dit M. Lerroux, je suis révolutionnaire; en face de l'anarchie, je me sens conservateur. » Nous croyons que M. Lerroux aura plus souvent l'occasion d'être conservateur que celle d'être révolutionnaire. Mais, si c'est avec les braconniers qu'on fait les meilleurs gardes-chasse, c'est avec des gens comme les radicaux espagnols qu'on prépare les révolutions.

Le parti de M. Lerroux se placera, dit-on, dans une opposition modérée. C'est dire qu'il avalera toutes les couleurs que lui présentera le gouvernement socialisant de Madrid. Il renoncera un peu, mais il les avalera.

A Lisbonne, à une réunion des gouverneurs de province, le ministre de l'Intérieur portugais vient de prononcer un discours qui fixe les directions politiques de la dictature militaire actuelle.

Le moment est, paraît-il, proche où, au Portugal, une constitution succédera à la dictature. Aussi le ministre en question a-t-il précisé les lignes principales de la nouvelle organisation de l'Etat.

Le président de la République portugaise sera élu par le suffrage direct; il aura la direction suprême du pouvoir et ne sera responsable que devant la nation.

Les ministres seront nommés et révoqués par le chef de l'Etat, seul pouvoir devant lequel ils seront responsables.

Le Parlement fonctionnera durant une courte période chaque année; il aura pour mission de voter les lois et de contrôler le gouvernement, sans, toutefois, ô sagesse ! pouvoir le renverser.

Le président de la République sera, en fait, tout puissant.

Tension et détente confessionnelles

On nous écrit de Berne :
L'autonomie politique de nos cantons suisses est une réalité souvent très frappante. Tandis que, à Zurich, par exemple, les antinomies confessionnelles viennent de jouer un rôle décisif lors de l'élection d'un conseiller administratif, en Argovie, la tendance est plutôt pour un désarmement moral entre confessions. A Zurich, le souvenir de Zwingli a été rafraîchi par le centenaire; en Argovie, la figure d'Augustin Keller et de son œuvre intolérante tend à pâlir.

Les démocrates zuricois, plus faibles en ville que les chrétiens-sociaux catholiques, ont cherché à amener la majorité protestante contre la promotion d'un « clercal » au conseil administratif. Ils ont affirmé que les catholiques restent étrangers au caractère zuricois; ils ont constaté, après l'élection, que « la cité zuricoise s'est refusée une fois pour toutes à rendre hommage à des conceptions qui ne cadrent point du tout avec le milieu » ! Les confédérés catholiques n'ont donc rien à chercher à Zurich et surtout ils n'ont rien à demander, aussi longtemps qu'ils demeurent catholiques. Soulignons cet esprit d'otiosité et cette conception réellement réactionnaire des démocrates de gauche de la plus grande ville suisse, qui ouvre les portes toutes grandes à qui veut y entrer, aux juifs de Galicie, aux communistes, aux rastaquouères et aux charlatans, édifiant peu à peu la Zurich rouge qui deviendra pour la Suisse ce qu'est la Vienne rouge pour la pauvre Autriche.

Cependant, ces messieurs progressistes et intolérants seront fustigés avec les verges qu'ils auront coupés eux-mêmes. Les socialistes ont fait dans le canton de Zurich, pour les élections au Conseil national, les progrès suivants : 1919, 33 % des électeurs; 1922, 35 %; 1925, 40 %; 1928, 42 %; 1931, 44 %. Continuez le jeu des chiffres pour 1935, 1939, etc., et vous pouvez calculer avec certitude la date de l'avènement de la majorité rouge. C'est tragique, pour le canton comme pour la ville de Zurich; on a peur du catholicisme et on se sacrifie à la révolution !

En Argovie, le radicalisme était nettement kulturkampfiste; l'histoire du 19^{me} siècle est là pour le confirmer. Il l'est encore, mais il est réduit à une influence très relative, ne disposant plus que d'un cinquième du corps électoral. L'influence radicale brisée, les catholiques, parti national le plus fort en Argovie, ont pu réaliser peu à peu quelques importantes réparations : les Eglises (catholique et protestante) ont obtenu l'autonomie et l'administration indépendante de leurs biens, il y a quatre ans; les affaires du diocèse sont entièrement remises à la partie catholique et on ne voit plus des francs-maçons ou des vieux-catholiques aller, comme délégués du canton, à la conférence diocésaine, concourir au choix de l'évêque de Bâle (Soleure et Berne s'offrent encore cette fantaisie).

Les catholiques argoviens, qui ont particulièrement souffert de la persécution contre les couvents et se sont vu enlever les célèbres abbayes de Muri, de Wettingen et d'autres, possèdent, à côté des couvents des Pères capucins, restés intacts, le petit couvent de Fahr, peuplé par quelques bénédictines, le seul couvent de femmes qui ait échappé à la fureur radicale. Fahr, dans un site charmant sur les bords de l'Aar, forme une enclave zuricoise; c'est peut-être pour cela que les gendarmes d'Augustin Keller n'y sont jamais arrivés ! Or, à la dernière session du Grand Conseil argovien, un député catholique a demandé que l'Etat rendit un fonds de 140,000 fr. à l'administration autonome du couvent et que la défense de recevoir des novices fût abrogée. Déjà le journal radical de gauche s'inquiète de voir violer la constitution fédérale qui interdit la fondation de nouveaux couvents. Toutefois, il est probable que cette œuvre de réparation morale sera réalisée sans révolution et sans effusion de sang.

Il y a quelques semaines seulement, la direction de l'instruction publique et la commission scolaire de la ville d'Aarau ont nommé le curé catholique au poste, nouvellement créé, de professeur de religion à l'école secondaire d'Aarau. Deux pasteurs y enseignent déjà la religion protestante. La loi cantonale ne prévoit aucunement l'enseignement de la religion par les représentants des Eglises; la loi admet uniquement l'histoire biblique. Une dérogation ayant été faite en faveur des pasteurs, il n'y avait qu'à mettre sur pied d'égalité le curé catholique. Ce qui fut demandé et accordé et ce qui fait honneur aux autorités scolaires qui savent ignorer une loi désuète.

LES JÉSUITES D'ESPAGNE

Madrid, 28 février.
Le tribunal suprême a rendu son arrêt au sujet du recours présenté par l'avocat Tornos

contre le décret de dissolution de la Compagnie de Jésus et la confiscation de ses biens. Le tribunal suprême n'a pas admis ce recours.

Les conférences de carême de Notre-Dame de Paris

La révélation du grand mystère

Cette fois, nous sommes au cœur du problème. Puisque ce n'est pas l'Eglise primitive qui, de son chef, a divinisé Jésus-Christ, c'est donc qu'il a lui-même affirmé sa divinité. Comment l'a-t-il fait ? C'est à cette question qu'a répondu magistralement le R. Père Pinard de la Boullaye, dans sa conférence d'hier dimanche, 28 février.

Après avoir fait remarquer à ses auditeurs que Jésus n'aurait pas prêché « trois semaines » s'il s'était présenté aux Juifs en leur disant d'emblée : « Je suis le Fils de Dieu », tant il se serait heurté à leur hostilité, l'éminent orateur a précisé d'un mot quelle fut la méthode de cette révélation, nécessairement prudente. Le Christ a agi en Roi et en Dieu « de manière que les témoins ne pussent hésiter sur sa dignité ». Or, cette façon de se faire connaître, « si réservée, si timide à quelques égards », ce ne sont pas les évangélistes qui l'ont inventée; elle eût été trop contraire à leur dessein de divinisation posthume. C'est donc qu'il est certain que le Christ l'a employée.

En fait, il a tout accompli pour s'imposer à l'adoration. Il n'y a qu'à considérer, pour le reconnaître, la dignité qu'il s'est attribuée, les pouvoirs qu'il a exercés et, pour finir, le titre qu'il s'est réservé.

La dignité qu'il s'est attribuée d'abord. Il n'est personne qui, même parmi les incroyants, refuse au Christ « un grand respect de Dieu » et un don de piété singulière. « Il aurait donc dû, s'il n'avait été qu'un homme, voire un saint comme les autres, confesser son néant, déplorer ses fautes, avouer, comme saint Paul, ses luttes intérieures, « s'abaisser d'autant plus que sa miséricorde divine l'exaltait davantage ». Or, il n'a cessé de parler sur le ton de la souveraine autorité. « Moi, je vous dis... » affirmait-il; « Prenez mon joug sur vos épaules. » Ce sont là des expressions qui « ne semblent tolérantes que sur les lèvres du législateur suprême ». Plus encore, il s'est érigé, dans ses discours, et à maintes reprises, « en juge du dernier jour », et s'est présenté lui-même « comme l'objet et la fin de la foi ».

« Est-il exagéré de conclure, s'est alors demandé le R. Père Pinard de la Boullaye : le prophète qui s'est exprimé de la sorte avait une intention bien nette : donner à entendre, surtout à la longue, qu'il ne faisait qu'un avec Dieu. Dès lors est-il exagéré d'ajouter : il ne pouvait avoir qu'une excuse, la pleine conscience de son égalité et de son identité avec le Créateur ? »

La manière dont le Christ a exercé ses pouvoirs révèle « la même tactique ». Toute une série d'exemples, empruntés aux trois premiers Evangiles, ayant servi à établir que le Christ a agi non en subalterne de Dieu, mais comme son égal, le R. Père Pinard de la Boullaye ramassa une seconde fois ces constatations de faits, en quelques phrases. « Ainsi donc, s'écria-t-il, il commande aux éléments en son nom propre; il dispense du sabbat, en son nom propre et, lorsqu'il observe une hésitation dans les esprits, il se sert des miracles pour forcer la conviction. » Et voici, sur ce point, un texte décisif : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés, paralytique, je te le commande, lève-toi ! »

Mais, réplique ici l'incrédulité, qu'est-ce qu'un Dieu qui, enfant, fuit devant les sicaires d'Hérode, plus tard, se cache de ses ennemis, pour en venir à trembler, à Gethsémani, devant la Passion qui l'attend ? Ecoutons la réponse. Elle tient en deux interrogations, adressées aux divers contradicteurs. « Un Dieu qui se fait homme, pour donner l'exemple aux hommes, ne doit-il pas s'obliger à passer par toutes leurs épreuves ? Le Christ a-t-il donné un seul indice de défaillance morale ? »

Tout est là, et ce que prouvent par ailleurs, certains détails humiliants, c'est la sincérité scrupuleuse des évangélistes.

Reste, enfin, le titre que Jésus s'est réservé. S'est-il, pour nous révéler le grand mystère, approprié ou non le titre de « Fils de Dieu » et non pas au sens large, comme on s'en est servi pour désigner les prophètes, les rois, les anges, les saints, mais du sens le plus strict d'un Fils qui ne l'est pas par adoption, mais par nature ? Cette fois encore, les textes vont répondre et de la façon la plus catégorique.

Dès le début de sa prédication, Jésus prit l'habitude, affecta même d'appeler Dieu « son Père ». Il disait : « Mon Père » et non pas « Notre Père ». Il parlait de la gloire de son

Père comme de la sienne. « Pourquoi nous dire, par exemple, et sans se joindre à nous : aimez vos ennemis, afin que vous deveniez les enfants de votre père des cieux, comme si nous avions seuls à acquiescer cette dignité ? »

Moïse aussi, prêcha la paternité de Dieu, mais, sans s'attribuer jamais un pouvoir d'intercession illimité. Or, Jésus a revendiqué pour lui un pouvoir de cet ordre, et infaillible, quand il a parlé, par exemple, au moment le plus douloureux de sa Passion, des douze légions d'anges qui viendraient le délivrer, s'il le demandait.

En d'autres circonstances encore, son langage n'a laissé place à aucune équivoque. Qu'on se rappelle la parabole des vigneronniers homicides, sa manière de s'exprimer sur la fin du monde, son interprétation du fameux passage du psaume de David : Le Seigneur a dit à mon Seigneur... et tels et tels épisodes des interrogatoires de la Passion qui sont dans toutes les mémoires. La mort elle-même du Christ se présente comme un suprême témoignage, car il est vraiment mort non comme un homme, mais comme un Homme-Dieu, sans un signe de défaillance et disposant déjà, à l'égard du bon larron, du fruit rédempteur de son sacrifice.

« En fin de compte, a dit, dans sa péroraison, le R. Père Pinard de la Boullaye, quelle cohérence dans toute sa conduite ! Dans sa révélation, quelle évidence ! »

Mais, où éclate, en tout cela, cette humilité, tant prêchée par Jésus-Christ ? Retenons, a conclu l'éminent orateur, que, ses droits, le Christ ne pouvait les démentir, étant venu pour les proclamer. Que si, les ayant affirmés, il n'a pas vu les foules se détournant de lui, comme on s'écarte des orgueilleux, « c'est que la justice de ses prétentions transparaissait dans l'incomparable grandeur de son caractère et dans la splendeur de sa charité ». E. B.

L'opinion privée et la vie publique

Le cas du président de la République espagnole signant le décret d'expulsion des jésuites, après avoir démissionné comme membre du gouvernement pour se désolidariser de la loi qui les proscriit, est typique.

M. Alcalá Zamora, comme on sait, se targue d'être catholique fidèle.

Chaque homme est forcé d'appartenir à la communauté temporelle de l'Etat. Il arrive même que le devoir oblige d'accepter d'en diriger les destinées. D'autre part, il n'y a pas une obligation moindre pour un chrétien d'appartenir à la « Cité de Dieu », comme dit saint Augustin. Les deux devoirs, qui s'accordent parfaitement en temps ordinaire, peuvent cependant mettre le catholique en face d'un cas de conscience angoissant.

Il faut répondre aux appels de la conscience ou brûler l'encens aux dieux temporels. Un homme politique catholique peut donc se voir contraint à un choix « héroïque » entre sa foi et l'opportunisme.

La conduite de M. Alcalá Zamora fournit un exemple d'une pitoyable capitulation de conscience. Ce chef d'Etat, qui se dit catholique, qui entretient avec les personnalités officielles du monde catholique de son pays d'excellentes relations, signe un décret odieux et brûle devant le peuple ce qu'il vénère dans son particulier. Il est impossible qu'il ne se soit pas rendu compte de la portée de cet acte.

Méconnaître les droits de la religion, agir contre les intérêts de Dieu pour sacrifier aux passions humaines, ce n'est plus seulement grave, c'est odieux.

Une telle conduite appelle la réprobation des catholiques du monde entier. Elle s'est manifestée dans les innombrables télégrammes de sympathie et de condoléances qui sont parvenus au Saint-Père et au général des jésuites, P. M.

Les fascistes belges manifestent

Liège, 27 février.
La jeunesse fasciste a fait des manifestations contre les organisateurs d'une conférence que devait faire à Liège M. Cail্লাux. Les manifestants sont ensuite allés malmenner, au temple évangélique, le prédicateur, M. Hartmann, qui parlait en allemand.

NOUVELLES DIVERSES

M. Briand sera candidat député pour la circonscription de Nantes aux prochaines élections législatives françaises.

Le gouvernement lithuanien a nommé président de Memel M. Simaïlis.

Le général Pershing, qui commanda les armées américaines sur le front de France, souffre d'une forte grippe.

— A une élection partielle du conseil général à Strasbourg, hier dimanche, le député communiste dissident Maurer a été élu en remplacement du communiste dissident Schreckler, décédé.

La guerre sino-japonaise

Les combats au nord de Changhaï

Changhaï, 28 février.

Les troupes chinoises se sont retirées de Kiang-Ouan et se sont fortement retranchées à l'ouest du village qu'occupent maintenant les Japonais. Un combat se déroule à l'heure actuelle sur les nouvelles lignes chinoises.

Changhaï, 29 février.

Après une résistance acharnée de plus d'une semaine, les Chinois ont dû se retirer volontairement de Kiang-Ouan, qui était devenu intenable, surtout en raison de l'odeur pestilentielle des cadavres des civils entassés dans les rues. Les autorités chinoises en ont compté 1600, et des centaines ont été ensevelies sous les ruines. Il a été impossible d'enlever les corps en raison des attaques incessantes de l'artillerie et de l'aviation japonaises.

Les Japonais n'ont pas réussi à déloger les Chinois de leur nouvelle ligne de tranchées à l'ouest de la ville.

Des avions japonais ont de nouveau bombardé toute la matinée l'aérodrome de Hang-Kéou à la lisière de la concession internationale et ils ont détruit ou incendié les hangars restés debout, qui, d'ailleurs, étaient vides, les Chinois ayant évacué leurs avions depuis la première attaque. Les pilotes japonais ont déclaré n'avoir vu aucun Chinois ni essayé un seul coup de canon.

L'avant-garde de 1500 hommes de la 11^{ème} division japonaise est arrivée à Hang-Kéou, après avoir passé sous les forts à la faveur d'un tir de barrage. Elle a débarqué en dehors de la concession internationale sur les quais du chemin de fer sino-anglais de la ligne Changhaï-Woosung. Les soldats y ont passé la nuit.

En Mandchourie

Kharbine, 29 février.

Le quartier général japonais annonce que le gros des troupes du général Tamon partira mardi pour Imiempo, à l'ouest de Kharbine, sur la ligne du chemin de fer de l'Est chinois, afin de combattre les irréguliers, nombreux dans la région. Une démarche a été décidée dans ce sens auprès du gouvernement de Moscou.

M. Hirota, ambassadeur du Japon, a, en effet, demandé à M. Karakhan, commissaire adjoint des Soviets aux affaires étrangères, l'autorisation de transporter des troupes par le chemin de fer de l'Est chinois jusqu'à la station d'Imiempo, et, en cas de nécessité, jusqu'à Haïta, en stipulant expressément que ces troupes ne serviront qu'à protéger les vies et biens des Japonais.

Le gouvernement soviétique a consenti à donner des instructions aux membres soviétiques de la direction du chemin de fer de l'Est chinois pour que le transport des troupes japonaises, en nombre restreint, soit autorisé.

L'attitude du gouvernement américain

Washington, 28 février.

Le cabinet américain est divisé sur la question de savoir si l'on emploiera des mesures économiques pour faire pression sur le Japon ou si on attendra, avant de prendre une décision, que la Société des nations se soit prononcée.

M. Stimson insisterait pour que le gouvernement des Etats-Unis décidât, d'ores et déjà, qu'ils se joindront aux autres puissances en cas de sanctions économiques contre le Japon et pour qu'il communiquât confidentiellement sa réponse à la Société des nations.

Les ministres de la guerre et de la marine seraient, pour leur part, hostiles à une idée de boycottage qui, craignent-ils, provoquerait probablement des hostilités.

Quant au président Hoover, il estimerait qu'il faut attendre avant de prendre des décisions et l'on croit que son avis prévaudra.

La situation paraît donc celle-ci : M. Stimson, partisan de mesures énergiques, attend que la Société des nations agisse et prenne une décision ; la Société des nations attend que les Etats-Unis se prononcent.

Entretiens franco-anglais

Paris, 29 février.

M. Tardieu a eu dimanche, à Paris, au ministère des affaires étrangères, un long entretien avec M. Tyrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, notamment sur différents problèmes posés devant la conférence du désarmement de Genève.

M. Tardieu a déclaré qu'il poursuivrait, à Genève, l'examen de ces problèmes avec M. John Simon, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Désordres à Malte

La Valette (Malte), 29 février.

(Havas.) — Cinq ou six mille nationalistes ont tenu, hier dimanche, en dehors de la ville, une réunion tumultueuse au cours de laquelle la police a dû intervenir. Elle a été accueillie à coups de pierre et a dû charger la foule à plusieurs reprises. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Une résolution demandant le renvoi immédiat du ministre de la couronne, le retour à la constitution de 1921, le maintien de la langue italienne dans les écoles et du maltais dans les tribunaux a provoqué de violentes protestations d'une partie de l'assistance. La réunion s'est terminée dans le désordre.

Le manifeste d'Alphonse XIII

Madrid, 27 février.

L'agence Fabra dément qu'un manifeste signé par Alphonse XIII ait été publié en Espagne et affiché à Madrid. Les manifestes du roi et de son oncle Charles de Bourbon ont été vraisemblablement distribués sous le manteau, soit par lettre ou par des moyens analogues. Ces manifestes ne sont connus que de milieux assez restreints.

NÉCROLOGIE

L'amiral français du Petit-Thouars

On annonce de Toulon la nouvelle de la mort de l'amiral du Petit-Thouars, président de la Fédération des œuvres maritimes catholiques françaises.

L'amiral était né à Paris en 1872. Il entra à l'École navale, en 1889. Il fit la campagne de Madagascar en 1899-1900 ; commanda les détachements de marins qui sauvèrent les consulats européens à Casablanca, en 1907 ; il prit part à la grande guerre, d'abord comme commandant en second du *Suffren* aux Dardanelles, de 1914 à 1916.

Après avoir commandé les patrouilles de la mer Egée, le commandant du Petit-Thouars fut nommé attaché naval en Espagne (1916-1919). Au lendemain de la guerre, il commanda l'*Edgar-Quinet*, en mer Noire et en Orient. Il commanda ensuite la marine au Havre, puis à Marseille, et fut promu contre-amiral en 1927.

Quand il prit sa retraite, en 1930, ce fut encore pour servir la marine qu'il accepta la présidence de la Fédération des œuvres maritimes catholiques. Il s'était donné de toute son âme à cet apostolat.

Le général italien Mombelli

On annonce de Florence la mort du général Mombelli. Il était né en 1867, à Turin. Il avait commandé en dernier lieu le corps d'armée de Florence. Il avait pris une part active à la grande guerre. Il commanda, en 1918, le corps d'occupation italien en Macédoine et Bulgarie, et fut envoyé en mission à Budapest l'année suivante. Il représenta l'Italie à la conférence de Mudania, en 1922. Le général Mombelli a exercé les fonctions de gouverneur de la Cyrénaïque, de mai 1924 à novembre 1926.

M. le préfet Albrecht

M. Albrecht, préfet de Mœrel (Valais), est mort à l'âge de 90 ans.

CARNET DE LA SCIENCE

Le disque remplacé par le film ?

L'industrie phonographique s'est signalée par de notables progrès techniques au cours de ces dernières années. Néanmoins, les usagers du phonographe — et ils sont nombreux — savent qu'il existe encore, dans ce domaine, de sérieux inconvénients au point de vue pratique, notamment :

1^o L'emploi de l'aiguille montée sur le diaphragme, qu'il faut changer fréquemment sinon à chaque disque ;

2^o L'emploi du disque lui-même, encombrant et fragile.

En ce qui concerne l'aiguille, ou elle est trop tendre et s'érouse vite, ou elle est trop résistante et c'est le disque qui pâtit.

En ce qui concerne l'encombrement des disques, en ébonite et assez fragiles, il faut les « entourer » de soins méticuleux pour éviter leur détérioration, surtout pendant les déplacements (phonographes portatifs, etc.).

D'autre part, les « disques » nécessitent des installations coûteuses et un emplacement volumineux pour les classer et conserver. Pour toutes ces raisons, depuis longtemps déjà, les spécialistes du phonographe et de la radio-phonie cherchent à appliquer aux « machines parlantes » les mêmes principes qui ont permis le magnifique succès du cinéma sonore : autrement dit, le remplacement du disque par le film.

La maison Eastman (aux Etats-Unis) aurait établi un véritable phonographe à films, utilisant la cellule photoélectrique pour transformer les modulations lumineuses en courants électriques variables. Ceux-ci, à leur tour, amplifiés, reproduisent les sons comme dans un poste de radio ordinaire.

Il est évident que, si l'invention devient pratique, le phonographe tel que nous le possédons actuellement disparaîtra. Il cédera la place à un phonographe d'un nouveau genre, où la lumière jouera le rôle primordial.

PETITE GAZETTE

Les lingots d'or de Cherbourg

A Cherbourg (Manche), après de nombreuses plongées effectuées infructueusement par les scaphandriers dans l'avant-port, on a eu recours à une benne prenante ou « crapaud » pour pratiquer de nouvelles fouilles et on a réussi, vendredi, à retirer tous les lingots d'or qui étaient tombés, mardi dernier, à la mer, lors du déchargement du *Berengaria*.

Confédération

VOTATIONS BERNOISES

Une initiative bernoise réclamant l'abolition du système de l'affermage de la pêche a été repoussée hier dimanche par 23,116 non contre 22,955 oui. Par contre, le peuple bernois s'est prononcé par 22,991 voix contre 22,255 en faveur du projet prévoyant l'éligibilité des femmes dans les commissions de tutelle et par 23,923 voix contre 20,322 pour la simplification de certaines élections de fonctionnaires. La participation au scrutin n'a atteint que le 23,4 %.

Elections des conseillers aux Etats tessinois

Hier dimanche, pour les élections au Conseil des Etats, 13,480 électeurs se sont présentés aux urnes. M. Bertoni, radical, a été élu conseiller aux Etats par 7200 voix. D'autre part, M. Riva, conservateur, avec 6242 voix, n'a pas atteint le nombre voulu de suffrages. Une élection complémentaire devra donc avoir lieu.

UN TUNNEL JURASSIEN

Les Chemins de fer fédéraux ont convié vendredi un certain nombre de personnes à la visite du tunnel de la Croix, entre Courgenay et Saint-Ursanne. Le ressort de l'exposé de M. Rothpletz, ingénieur, que, grâce aux express du Lötschberg, en deux heures et demie on ira de Porrentruy à Berne.

Bienfaisance

M. Edouard Sturzenegger, commerçant, mort la semaine dernière à Saint-Gall, a légué les sommes suivantes : un million à la Fondation pour la vieillesse ; 500,000 fr. à la Société cantonale d'utilité publique de Saint-Gall ; 100,000 fr. aux ouvriers de la broderie âgés de plus de 60 ans et incapables de travailler ; 100,000 fr. pour une autre catégorie de ces mêmes travailleurs.

Pour les chômeurs

A partir du 1^{er} mars, les envois de dons de toute nature, en faveur des chômeurs nécessiteux, seront transportés gratuitement en grande comme en petite vitesse. Cette facilité est accordée par tous les chemins de fer intéressés au trafic direct suisse, à l'exception du chemin de fer Bienne-Taufelfen-Anet.

BEAUX-ARTS

Le chef de l'instruction publique du canton de Berne, M. Rudolf, a inauguré samedi après-midi, à la halle des Beaux-Arts de Berne, l'exposition organisée par la section de Berne de la Société des femmes peintres, sculpteurs et des représentants des arts décoratifs.

Le catalogue cite 182 œuvres de peinture, 11 sculptures et 125 productions d'art décoratif, émanant de 70 exposantes.

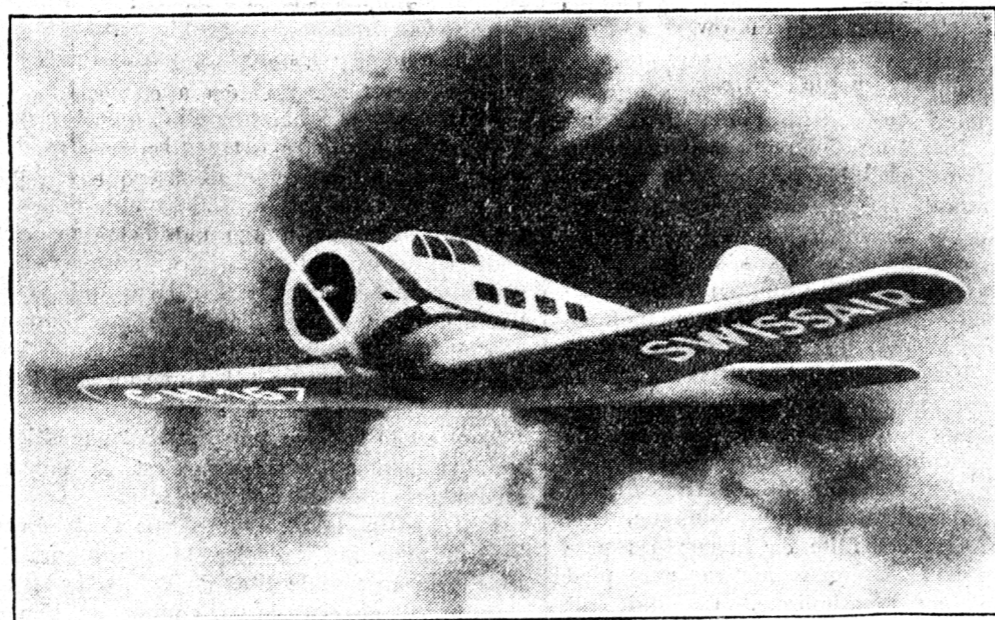
L'exposition restera ouverte jusqu'au 28 mars.

Nouvelles financières

Emprunt fédéral-3 1/2 %

Ainsi que cela a été annoncé il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt 3 1/2 % de 150,000,000 fr. destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt fédéral 4 % de 200 millions émis en 1922, venant à échéance le 1^{er} avril prochain. Sur ce premier montant, le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour l'Administration fédérale, de sorte qu'il ne reste que 125 millions à la disposition du public. Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues du 29 février au 7 mars. Le cours d'émission est fixé à 93,40 % plus 0,60 % de timbre fédéral, soit 94 % au total. Tout porteur de titres 4 % précités, qui en demandera la conversion en obligations 3 1/2 % du nouvel emprunt, recevra une soulte en espèces de 60 francs par mille francs.

La Suisse possède les plus rapides avions commerciaux



La Société suisse de trafic aérien Swissair mettra en service, l'été prochain, des avions rapides américains Lockheed-Orion. Ces appareils comptent parmi les plus rapides utilisés dans le trafic européen. Leur vitesse atteint 280 kilomètres de moyenne horaire, au lieu de 140 km. Ils feront le service de la ligne Zurich-Munich-Vienne. On pourra aller en 2 heures 1/2 de Zurich à la capitale autrichienne. Remarque que le train d'atterrissage peut être complètement éclipse.

de capital converti. Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair à partir de 1933 par voie de tirages annuels. Tenu compte du cours d'émission, le nouveau titre procure un rendement annuel de 4 %. Les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, type 4 %, étant cotées sensiblement au-dessus du pair, leur rendement, de ce fait, n'est que de 3 3/4 % environ. Il s'ensuit qu'en raison également de l'abondance d'argent qui règne actuellement, ce nouvel emprunt ne manquera pas d'être assuré d'un réel succès.

Le Crédit suisse

L'assemblée générale du Crédit suisse s'est tenue samedi à Zurich. Le président a relevé que, jusqu'ici, on n'a encore rien trouvé de mieux que l'étalon d'or.

Il appartient aux pays qui ont conservé l'étalon d'or, parmi lesquels la Suisse, de faire tous leurs efforts pour que les pays dominés par la livre anglaise et les pays où l'étalon d'or n'existe que de nom y reviennent.

Le rapport de gestion et les propositions du conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net (dividende 8 %) ont été approuvés.

Conformément à une décision du conseil d'administration, les tantièmes seront réduits cette année et à l'avenir et s'élèveront à 8 % du superdividende des actionnaires dépassant 5 %.

La Compagnie du Lötschberg projette un concordat

Le conseil d'administration de la Compagnie Berne-Lötschberg-Simplon, dans sa séance du 27 février, a approuvé les propositions de la direction concernant la demande d'un concordat et d'un sursis.

Banque commerciale de Bâle

L'assemblée générale du 27 février a approuvé le rapport et les comptes annuels. Le dividende a été fixé à 5 %.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une laitière attaquée par un bandit en auto

Une agression a été commise, samedi, vers 6 heures du matin, à Levallois, près de Paris, sur la personne de Mme Victorine Freirez, âgée de cinquante et un ans, gérante du dépôt local d'une société laitière.

Un bandit, descendu d'une auto, la surprit, par derrière, la renversa, lui arracha un sac dans lequel se trouvaient 5000 francs en billets de banque, puis disparut.

Accident de mine aux Etats-Unis

A Bluefield (Virginie occidentale), une explosion s'est produite dans une mine. Trente ouvriers sont manquants.

Chute d'un avion japonais

Un avion japonais de transport, qui cherchait à atterrir par suite d'une panne de moteur, est tombé près de Yawata. Quatre passagers ont été tués sur le coup ; un autre a été grièvement blessé.

Vapeur échoué

Hier dimanche, le vapeur anglais *Galleon* s'est échoué au cours d'une tempête sur la côte de Norfolk, à Hensby.

Les garde-côtes ont recueilli 11 hommes de l'équipage. Le capitaine et le second sont restés à bord du navire, qui ne paraît pas en danger, malgré la violence de la mer.

Le mauvais temps

Le mauvais temps sévit depuis plusieurs jours en Roumanie ; en Moldavie et en Bessarabie, plusieurs personnes ont succombé au froid. De violentes tempêtes de neige sont signalées en divers points du territoire. Le trafic ferroviaire a été paralysé sur la plupart des lignes. Un ouragan a balayé la mer Noire où plusieurs vapeurs se sont réfugiés dans le port de Constantza.

Paysans roumains dévorés par les loups

Deux paysans qui se rendaient à la foire d'Oradea Mare (Roumanie) ont été attaqués par une importante bande de loups. Après avoir tenté de se défendre à l'aide de leurs bâtons, les deux malheureux succombèrent devant le nombre de leurs assaillants et furent presque entièrement dévorés.

Incendies

Samedi, un incendie s'est déclaré dans un puits de la région pétrolière de Ploesti. Les dégâts sont évalués à 3 millions de lei.

Samedi soir, dans un cinéma de Roustchouk (Bulgarie), un film a pris feu au cours d'une représentation. Le public a été pris de panique. Une quinzaine de spectateurs, pour la plupart des enfants, ont été blessés en cherchant à s'enfuir.

Un cercle américain assailli par des bandits

A Miami (Floride), samedi, quatre bandits armés ont fait irruption dans les locaux de l'Embassy Club, alors que le public dansait.

M. Perkins, ancien champion de golf anglais, deux employés du cercle et deux bandits ont été blessés au cours de la bagarre qui s'ensuivit. Le chef des bandits a été tué par des policiers présents.

SUISSE

Asphyxié dans son bain

A Engnach (Thurgovie), samedi, Otto Baecimann, agriculteur et ancien meunier, âgé de soixante-huit ans, qui voulait prendre un bain de pieds, s'assoupit près du réchaud à gaz. La flamme s'étant éteinte, des émanations de gaz se produisirent et, lorsque des membres de la famille pénétrèrent dans la cuisine, ils trouvèrent le malheureux mort asphyxié.

Drame de famille

A Schrau (Grisons), hier dimanche, un ancien cuisinier, âgé de quarante ans, nommé Wehrenfels, qui exploitait un petit commerce d'horticulture, après une querelle avec sa femme, a assommé celle-ci avec une chaise et l'a gravement blessée à la tête, puis il s'est pendu. La malheureuse femme fut transportée à l'hôpital où son état est jugé grave.

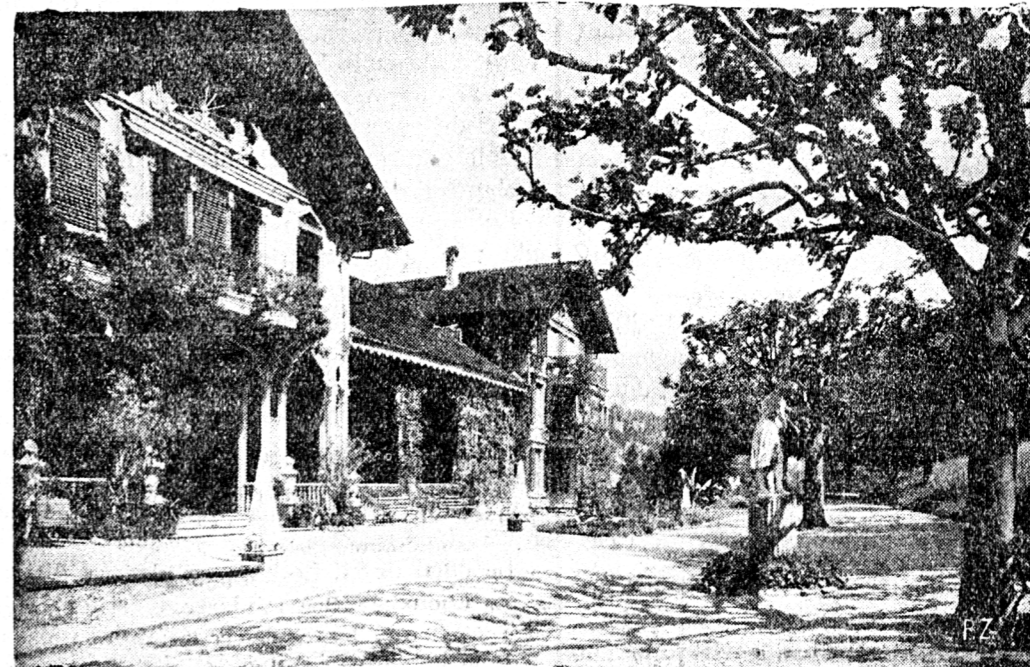
Les deux époux vivaient en mauvaise intelligence. Le mari depuis qu'il avait perdu sa place souffrait d'une maladie nerveuse. Depuis quelque temps, l'épouse vivait seule à Saint-Moritz, alors que leurs deux enfants se trouvaient à Davos.

Bandits masqués

A Stefa (Zurich), hier dimanche, deux individus masqués ont fait irruption dans une maison habitée par une dame âgée vivant seule et lui demandèrent de l'argent. Elle leur donna d'abord cinq francs, puis 45 francs. Les bandits ne se déclarèrent pas satisfaits. Tandis que l'un faisait le guet, l'autre s'empara de 300 fr., puis tous deux prirent la fuite.

L'incendie des bains de Heustrich

Nous avons annoncé l'incendie, survenu vendredi matin, des bains d'Heustrich, près d'Aeschi, dans l'Oberland bernois.



L'ÉTABLISSEMENT DES BAINS DE HEUSTRICH AVANT L'INCENDIE



APRÈS L'INCENDIE, IL NE RESTE QUE LES MURS

Dernière heure

Procès en haute-trahison

Berlin, 29 février. — Un procès en haute-trahison vient d'être à nouveau intenté au lieutenant-colonel Scheringer, qui avait déjà passé en tribunal à Ulm. Scheringer avait pris dans les rangs du parti communiste. Il est accusé maintenant d'avoir fait des préparatifs de haute-trahison en publiant de nombreux articles de caractère subversif.

Chez les conservateurs libéraux allemands

Berlin, 29 février. — On sait que, pour ne pas être obligé de voter contre M. Brüning, un tiers des membres du groupe populiste, conservateurs-libéraux, se sont fait mettre en congé ou se sont abstenus. MM. Curtius et von Kardoff ont été expulsés du groupe parlementaire, mais non du parti. On annonce que M. Curtius a reçu une adresse de confiance de ses électeurs. Il a d'ailleurs été élu dans la circonscription badoise qu'il représente en vertu d'un accord avec le parti d'Etat. Il ne songe nullement à abandonner son mandat et il ne semble pas qu'on ait l'intention de l'exclure du parti.

Un danger inattendu et plus menaçant vient de surgir à l'aile droite du parti populiste : toute une circonscription de Westphalie-sud se prépare à passer aux nationaux-allemands. L'organisation locale avait pris ses dispositions dans ce sens et les avait fait agréer par le comité régional. La direction du parti, à Berlin, qui n'avait été présentée ni avertie, envoya sur les lieux deux députés, MM. Hugo et Stenlh, pour s'opposer à cette scission. Ils ont obtenu que la décision fut ajournée de quinze jours.

Collisions politiques à Berlin

Berlin, 29 février. — A plusieurs endroits de la capitale, des rencontres se sont produites, hier dimanche, entre des nationalistes-sociaux, des communistes et des Reichsbanner, qui s'occupaient de propagande électorale en vue des élections présidentielles. Dans un cas, cinq Reichsbanner et un nationaliste-social ont dû être conduits à un poste sanitaire.

En tout, 120 arrestations ont été opérées. 50 n'ont pas été maintenues.

Troubles en Finlande

Helsingfors, 29 février. — (Havas.) — A Mantala (Finlande du sud), des manifestants appartenant au mouvement lapon ont empêché, hier dimanche, une réunion socialiste de se dérouler. Ils ont entouré l'immeuble où devait se tenir la réunion. Ils ont aussi tiré en l'air.

Des détachements ont occupé la municipalité. Les dirigeants du mouvement lapon ont mobilisé des détachements comprenant plusieurs milliers d'hommes, qui ont réclamé la démission du ministre de l'intérieur, du préfet du département, et la dissolution de toutes les organisations socialistes.

Le gouvernement s'est réuni pour examiner la situation.

Selon certaines rumeurs, ces détachements envisagent la possibilité d'aller dans la capitale pour faire pression sur le gouvernement. Il n'y a eu aucun blessé.

Elections en Bulgarie

Sofia, 29 février. — (Havas.) — Des élections législatives partielles ont eu lieu hier dimanche dans plusieurs collèges électoraux. Partout, la liste du bloc gouvernemental a recueilli la majorité des suffrages.

La majorité parlementaire à la Chambre sera ainsi renforcée de 7 nouveaux mandats.

La liberté de réunion en Espagne

Grenade, 29 février. — (Havas.) — Une réunion organisée par l'Action nationale antirépublicaine, a eu lieu hier dimanche, après midi, dans les arènes de la ville. Plus de 12.000 personnes y assistaient. A peine les premiers orateurs avaient-ils pris la parole que des pétards éclataient de divers côtés. De nombreux incidents se sont produits. La force publique a dû faire évacuer les arènes. La police a dû charger. A la fin de l'après-midi le calme avait été rétabli. Cinq personnes grièvement blessées ont été dirigées sur l'hôpital.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

29 février											
BAROMÈTRE											
février	23	24	25	26	27	28	29	février	23	24	25
720								720			
715								715			
710								710			
Moy. 705								Moy. 705			
700								700			
695								695			
690								690			
685								685			

THERMOMÈTRE											
février	23	24	25	26	27	28	29	février	23	24	25
7 h. m.	-7	2	1	-1	-4	-6	-8	7 h. m.	-7	2	1
11 h. m.	0	5	3	-1	0	0	-2	11 h. m.	0	5	3
7 h. soir	-4	4	0	0	-1	-2		7 h. soir	-4	4	0

Le thermomètre est descendu la nuit dernière à 10 degrés au-dessous de zéro.

Sur le front de combat sino-japonais

Changhai, 29 février. — (Havas.) — La nuit dernière a été la plus calme de tout le mois, mais il est clair qu'une offensive sur une plus grande échelle se prépare, à en juger par les préparatifs de l'avant-garde de la onzième division japonaise, qui a pris position à Kiang-Ouan.

Londres, 29 février. — On mande de Changhai au Times : En raison du bombardement dont il était l'objet, le quartier général de la 19^{ème} armée chinoise a quitté Tchen-Zou pour Man-Siang.

Changhai, 29 février. — (Reuter.) — Les Japonais ont déclenché une offensive générale contre Chapei, quartier de Changhai. Leurs avions lancent des bombes et leur artillerie tire sans arrêt. Les Japonais déploient de grands efforts pour briser les lignes chinoises.

Négociations

Changhai, 29 février. — Le North China Daily News écrit qu'il y a lieu de croire que les Japonais sont prêts à accepter la nomination d'un comité comprenant des observateurs chinois, japonais et neutres pour surveiller le retrait des troupes adverses et pour nommer une conférence à laquelle participeraient toutes les puissances intéressées. Cette conférence s'occuperait de la police de la zone évacuée ainsi que de la protection des intérêts chinois et étrangers et du statut de Changhai.

Londres, 29 février. — On mande de Changhai au Daily Express : M. Shigemitsu, ministre du Japon en Chine, a déclaré, à la suite d'un long entretien particulier avec le général Uveda et sir Miles Lampson, ministre de Grande-Bretagne, qu'il avait reçu pour instruction de Tokio de tenter d'entamer de nouvelles négociations en vue d'une trêve avec les Chinois. Après avoir mentionné que M. Shigemitsu avait suggéré comme base de l'armistice les points exposés par le North China Daily News, le correspondant du Daily Express ajoute que sir Miles Lampson a transmis la proposition du Japon au gouvernement de Nankin.

Les enquêteurs de la Société des nations

Tokio, 29 février. — (Havas.) — La commission d'enquête de la Société des nations est arrivée ce matin, lundi, 29 février, à Tokio.

Les Etats-Unis et le Japon

Washington, 29 février. — (Havas.) — Le gouvernement américain demeure tout à fait hostile à l'idée d'un boycott du Japon, qui ne pourrait avoir comme conséquence que d'amener des complications internationales et la guerre.

L'armée des Soviets se prépare aux frontières de la Mandchourie

Londres, 29 février. — On mande de Kharbine au Daily Express : Les préparatifs secrets de l'armée rouge ont transformé la frontière en un camp fortifié. Tout le long de la frontière, à proximité des principales villes, de longues lignes de tranchées ont été creusées ; la concentration des forces soviétiques se fait à Vladivostok, Khabarovsk, Irkoutsk et Tchita.

L'armée rouge a effectué ces mouvements en toute hâte et sans bruit. Les convois circulent sur la ligne du transsibérien ont été arrêtés pendant dix-huit heures de suite pour laisser passer les trains de troupes. Vorochilof et le général Blücher ont fait récemment une inspection secrète sur les points de concentration.

Gandhi libéré de prison

Delhi, 29 février. — (Havas.) — Le terme de son emprisonnement étant venu à expiration, Gandhi a été relâché.

La peste dans l'Inde

Londres, 29 février. — On mande de Bénarès au Daily Express : La peste bubonique fait des ravages dans les villages situés autour de Bénarès. Plusieurs cas mortels ont été signalés.

L'Alliance démocratique française

Paris, 29 février. — Le congrès de la fédération de Paris et de la Seine de l'Alliance démocratique a tenu, hier dimanche, après midi, sa deuxième assemblée plénière. Ce groupe de trente et un députés est apparemment à l'Union républicaine démocratique de M. Marin. M. Henry-Paté, vice-président de la Chambre des députés, a présidé cette réunion.

M. Pierre Blanchet a présenté un rapport sur la tactique électorale de la fédération de la Seine. Il a dit que les révolutionnaires vont exploiter la misère et le désarroi des chômeurs en faveur de leurs thèses. Il a déclaré que l'Alliance est « prête à tendre une main loyale à tous les membres de la famille républicaine décidés à barrer la route aux révolutionnaires ».

Le rapporteur a écarté l'hypothèse de la réforme électorale, dont la réalisation lui paraît compromise.

M. Marcel-Héraud a développé ensuite les conclusions de son rapport de politique générale. Il a montré que M. André Tardieu, à Genève, a renforcé la position de la France dont la thèse relative à l'organisation de la Société des nations a toujours réclaté « comme condition du désarmement et du recours obligatoire à l'arbitrage la garantie de la sécurité nationale ».

Les mineurs de Haute-Silésie

Katowice, 29 février. — Par suite de l'opposition de la majorité des représentants des mines, le congrès de l'association centrale des mineurs a décidé de ne pas déclencher la grève en Haute-Silésie.

CHRONIQUE MUSICALE

Le concert de la Concordia

La Concordia nous a donné, hier dimanche, comme de coutume, un concert intéressant et soigneusement préparé, méritant à tous les points de vue le nombreux auditoire qui remplissait le théâtre Livio. Une fois de plus, on a pu admirer l'ampleur des basses, le moelleux des voix intermédiaires, l'éclat limpide des voix supérieures. Pour atténuer la note un peu brutale de ce dernier registre inhérente à toute fanfare, la Concordia possède un imposant registre de cors et, ce qui est encore mieux à notre avis, un bon registre de clarinettes en métal, augmenté depuis le dernier concert d'une unité. Plus symphonique que le saxophone, la clarinette remplace le mieux les premiers violons dans les transcriptions de partitions d'orchestre. La clarinette prête aussi plus facilement à la virtuosité. Notons d'emblée que, dans la Concordia, ce registre est excellentement tenu par MM. Tona et Godel. Il faut dire encore que, pendant tout le concert, l'intonation s'est maintenue pure, sans le moindre fléchissement, qualité bien nécessaire, mais, hélas, si rare et si difficile à obtenir !

Citons, parmi les plus intéressants numéros du programme, le Scherzo, de Tàye, véritable pièce symphonique où l'on a pu admirer la précision des gammes ascendantes, la très belle valse de Strauss, célèbre sous le nom allemand de Rosen aus dem Süden, titre qu'on a tort de traduire en français, donnée avec tout le rythme et l'entrain des valse viennoises, la grande marche de Rienzi (Wagner), plus facile que l'ouverture et peut-être pour cela donnée avec perfection, enfin l'ouverture de Mignon. On connaît les difficultés de cette partition et on ne peut qu'admirer la Concordia de s'y être attaquée. Ce qui fut plus admirable encore, ce fut la brillante exécution sous tous les rapports et la proportion des différents registres, tenant si bien compte des possibilités des instruments et des instrumentistes de la Concordia. On s'expliquera peut-être en partie la bonne exécution de cette ouverture par le fait que l'instrumentation et l'adaptation pour fanfare ont été, pour une grande part, l'œuvre de M. le directeur Léon Stecklin, qui est depuis longtemps au courant des ressources d'une fanfare et de l'ensemble qu'il dirige avec tant de compétence. Nous ne pouvons signaler tous les mérites de cette exécution. Nous devons pourtant féliciter M. Alphonse Stecklin pour ses brillants soit de saxophone.

Les variations en forme de danse de M. Poot n'avaient pas la valeur des compositions figurant aux autres numéros du programme. Il nous a paru aussi que les différentes danses n'étaient pas toujours prises dans le mouvement voulu, que le fox-trot notamment était un peu lent. Admettons que c'était un slow-fox et avec ce petit effort d'imagination, la seule critique tombera.

En bis et pour débiter, la Concordia a donné plusieurs brillants pas-redoublés.

Le concert d'hier a prouvé que M. le directeur Stecklin a mené la Concordia à un degré de perfection qui nous semble difficile de dépasser. H. H.

Justice militaire

M. Robert Weck, juge cantonal, vient d'être nommé aux fonctions de 1^{er} suppléant au tribunal militaire de cassation.

Papilles de gymnastique

Le comité d'organisation de la réunion cantonale des papilles, qui aura lieu à Châtel-Saint-Denis, le 12 juin, s'est constitué comme suit : président, M. Louis Genoud, géomètre, conseiller communal ; vice-président, M. Gaston Collard ; secrétaire, M. Irénée Collard ; caissier, M. Hector Pigeot ; membres, MM. Emile Schreter, Denis Pilloud et Paul Monnard.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 27 février : Œufs, la douzaine, 1 fr. 30-1 fr. 40. Pommes de terre, les 5 L., 50-60 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 30. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 15-30 c. Epinards, la portion, 25 c. Chicorée, la tête, 20-30 c. Oignons, le paquet, 25-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 L., 1 fr. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 L., 50-80 c. Poires (div. sortes), les 5 L., 1 fr. 50. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le L., 40 c. Châtaignes, le kilo, 70 c.-1 fr. 20. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 30. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 60. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

Calendrier

Mardi 1^{er} mars

Saint AUBIN, évêque

Saint Aubin, évêque d'Angers, fit preuve d'un grand zèle pour combattre les vices de son époque. Le roi des Francs, Childébert, l'avait en grande vénération. Saint Aubin mourut en 540.

Les organes digestifs vieillissent avec l'individu. Leurs fonctions ralentissent et la digestion se fait moins aisément. L'Ovomaltine préserve des inconvénients de l'âge.

OVOMALTINE
C'est la santé!

Un verre partout en boîtes à frs 2.— et frs 3.60.
Dr A. WANDER S. A. BERNE

Une chute mortelle

On nous mande de Châtel : Vendredi après midi, on a amené à l'hôpital Monney un jeune homme du nom de Joseph Rouiller, âgé de 19 ans, dont la famille habite Grattavache, et qui était domestique à la Rogivue, village vaudois limitrophe, chez M. Félix. Joseph Rouiller était monté sur un sapin qu'on se proposait d'abattre, pour attacher la corde destinée à guider la chute de l'arbre. Une branche cassa et le jeune homme tomba d'une grande hauteur, droit sur ses pieds.

A l'hôpital Monney, M. le docteur Nicod constata des fractures multiples du bassin et une perforation des intestins.

Joseph Rouiller est mort hier dimanche après midi.

Le monument de Chenaux, à Bulle

On nous écrit : Le jury du concours pour le monument de Chenaux, à Bulle, est formé de M. Félix Glasson, député, qui le présidera ; M. Hiram Brulhart, artiste peintre à Fribourg ; M. Lucien Despond, député à Bulle ; M. Jacques Favarger, architecte à Lausanne ; M. Milo Martin, sculpteur à Lausanne ; M. Henri Nef, conservateur du Musée gruyérien à Bulle. M. Paul Perrelet, artiste peintre, à Chambésy (Genève), et M. James Glasson, syndic de Bulle, sont suppléants. Le comité du monument est présidé par M. Léonard Rouvenaz ; il a pour secrétaire M. Louis Blanc.

Le monument sera élevé sur la place de la Promenade. On envisage le projet d'une fontaine ornée de bas-reliefs ou surmontée d'une statue rappelant d'une manière quelconque le souvenir de Chenaux.

Pour l'exécution du monument, le comité dispose d'une quinzaine de mille francs.

Le jury a une somme de 800 francs pour récompenser les meilleurs projets dont le nombre est limité à quatre.

Empoisonnement du sang

A Enney, il y a quelques jours, M. Eugène Dey, âgé de trente-trois ans, a eu une légère blessure qu'il négligea. Un empoisonnement du sang se produisit et M. Dey succomba vendredi, après de douloureuses souffrances.

Vol d'automobile

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, on a volé, sur la place de la Gare, l'automobile de M. Genoud-Eggis, architecte, qui fut retrouvée au bas de la descente de la route de la Crausaz, au-dessus de Marly, écrasée contre un arbre. L'auteur du vol s'est dénommé : c'est un nommé Casimir B., de Morlon, âgé de 25 ans.

Violation de domicile

Dans la nuit du 24 au 25 février, un individu heurta à la porte d'un appartement de la Neuveville. Comme on refusait de lui ouvrir, il proféra des menaces et partit en disant qu'il était, c'était un nommé Raymond G., de La Roche, repris de justice. Il a été arrêté.

RADIO

Mardi, 1^{er} mars

Radio-Suisse romande

12 h. 45 à 14 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Genève), gramophone, 17 h. 30 (de Lausanne), pour Madame. 18 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 18 h. 30 (de Genève), ma discothèque, par M. Aloys Mooser. 19 h. 1 (de Lausanne), concert d'orgue de cinéma. 19 h. 30 (de Lausanne), cours d'allemand. 20 h., soirée patriotique neuchâteloise, à l'occasion de la fête de l'Indépendance, avec le concours de la musique militaire (directeur : M. Duquesne), M. Henri Feller (déclamation), M. Carl Rehfuss, baryton, et un groupe d'enfants des écoles primaires. Allocution historique de M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, chœurs, orchestre champêtre. Radio-Suisse allemande

12 h. 40, 15 h. 30, concerts. 20 h. 15 (de Bâle), soirée de musique de chambre.

Stations étrangères

Munich, 19 h. 35, Martha, opéra, de Flotow. Milan, Turin, 20 h. 45, Le pierrôt noir, opérette. Tour Eiffel, 21 h., Quatuor Firmin Touche.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir lundi, 29 février, à 8 h. 1/2, assemblée générale annuelle à l'hôtel des Bouchers. Les membres honoraires et passifs sont priés de bien vouloir y assister.

Les Neuchâtelois habitant Fribourg et les environs qui n'auraient pas reçu une invitation spéciale, sont priés de se rencontrer au restaurant du Gothard (1^{er} étage), demain soir mardi, 1^{er} mars, dès 8 h. 1/2, pour fêter en commun l'avènement de la république de 1848.

BAUDOT, S. J.

Le Bréviaire des vies souffrantes

Prix : 80 centimes

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG

NOUVELLES RELIGIEUSES

La vénérable Assunta Pallotta

Hier dimanche, à 6 heures de l'après-midi, a été lu au Vatican, en présence du Saint-Père, le décret sur les vertus héroïques de la servante de Dieu, Sœur Assomption Pallotta, des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Le Pape a prononcé une allocution qui a été transmise sur ondes courtes par la station du Vatican. De Fribourg, on a été heureux d'entendre très nettement la belle allocution du Pape, qui a parlé en italien. Pie XI a d'ailleurs dit la satisfaction qu'il éprouvait à faire entendre sa voix jusqu'aux extrémités de la terre. Aussi il a béni tous ceux qui l'entendaient, de près ou de loin ; il a béni tous les peuples de la terre et leurs gouvernants. Il a eu un souvenir spécial pour la Chine et le Japon, ainsi que, mais pour d'autres motifs, pour l'Espagne, le Mexique et la Russie.

La Sœur Marie-Assunta Pallotta était née à Force (Marches d'Italie), le 20 août 1878. Elle mourut à vingt-six ans.

A l'âge de vingt ans, le 9 octobre 1898, la jeune servante de Dieu revêtait, à Rome, l'habit des Franciscaines missionnaires de Marie. En mars 1904, Sœur Marie-Assunta partait pour les missions de Chine, objet de ses plus ardens désirs. Elle ne devait y passer qu'une année ; le 7 avril 1905, elle fut emportée par le typhus. Sa tombe ne tarda pas à devenir glorieuse.

FRIBOURG

Etudiants suisses

M. Antoine Favre, professeur de droit à l'Université, a fait hier, aux Etudiants suisses fribourgeois, une conférence tout à fait remarquable sur la crise économique actuelle, où il a vu surtout une « crise de civilisation ». L'excellent juriste et sociologue qu'est M. le professeur Favre s'est révélé aussi un penseur chrétien, aux vues larges et élevées. Nous reviendrons sur cette conférence qui a été très appréciée.

Les drames de l'alpe

La Liberté du 14 février 1931 avait relaté un combat entre un aigle royal et un renard, observé au Motélon, non loin de Charmey, par le garde-chasse Muller. Après un corps à corps terrible et après avoir dévalé la pente sur une longueur d'environ 100 mètres, les deux antagonistes se séparèrent « Gros-Jean comme devant ».

Maintenant que les aigles se multiplient chez nous — on en voit quatre et même six ensemble — des cas semblables paraissent devenir moins rares. Dernièrement, un de nos gardes fut témoin d'un drame pareil, mais avec des conséquences plus graves.

C'était le 19 de ce mois de février. Le vigilant garde-chasse Riedo, du Lac-Noir, était, vers 11 heures, posté en surveillance près du chalet d'Unter-Spitalgistris, à une altitude d'environ 1400 m. (C'est tout près de là que son malheureux prédécesseur, le pauvre Brügger, trouva une mort tragique dans l'avalanche, le 8 février 1930.)

Tout à coup, des croassements de corbeaux attirèrent son attention, et, au même instant, le garde vit « comme tombée du ciel une boule noire allongée » qui fond sur un renard. Maître Goupil, charitablement avisé par son compère le corbeau, ne se laisse point surprendre.

Le rusé compère instantanément se tourne sur le dos et présente au rapace ses redoutables mâchoires, et un corps à corps terrible s'engage. Trois ou quatre minutes après, le garde voit le renard s'esquiver et filer prestement vers la forêt proche. Mais l'aigle le survole, lui barre la route, essaye de le saisir à nouveau. Sans doute, le renard ne désire pas se mesurer une seconde fois avec son agresseur, puisque prestement il fait demi-tour et se met à dévaler la pente « à une vitesse vertigineuse », m'écrivit le garde.

Mal lui en prit. L'aigle, cette fois, atterrit, cou tendu, le rattrape déjà à une distance de 50 à 60 mètres, distance mesurée dans la neige par Riedo. De ses serres puissantes, il le saisit en pleine vitesse avec une aisance parfaite, qui donna le garde, et l'emporta dans les airs.

Pendant toute la durée du combat, les corbeaux croassaient furieux, plongeant sur l'oiseau de proie, cherchant vainement à lui faire lâcher prise.

Débarassé de ces importuns, l'aigle, en cercles majestueux, monte dans les airs, où le garde le suit à la lunette, jusqu'à ce qu'il disparaisse sur l'arête de la Maïrefluë, à la frontière bernoise.

Sur les lieux du combat, Riedo releva l'empreinte des remiges — longues plumes des ailes — du pirate, dont les extrémités étaient distantes de 2 m. 20. Il est donc permis de croire que l'oiseau était de belle taille, et sa manière de s'emparer du renard fait supposer qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

Il serait intéressant de savoir enfin comment fut tué le renard. Est-ce que la terrible étreinte du rapace, avec ses serres puissantes et ses ongles acérés, de trois à quatre centimètres de long, aura suffi ? Ou encore, de son énorme bec crochu, l'aigle lui aura-t-il simplement fracturé le crâne ? D'aucuns prétendent même que, dans des cas semblables, les aigles laissent choir leur victime à terre d'une grande hauteur, pour se précipiter ensuite sur le cadavre et le dévorer.

Justin Geinoz.

Tombé de son cheval

Samedi, à Fribourg, un cavalier, M. Charles Riedo, est tombé de son cheval et a subi une forte commotion cérébrale.

La corporation en Suisse

Toute réforme économique et sociale s'inspire d'une idée et s'appuie sur des réalisations. La propagande doctrinale est au premier plan. Elle est depuis plus de quinze ans l'objectif poursuivi par le Secrétariat social romand et ses organes. Dans l'Action sociale d'abord, par des milliers de conférences, par la propagande personnelle des secrétaires des cartels cantonaux, l'idée et ses applications de plus en plus précises s'implantaient dans les intelligences et les cœurs; elle devait trouver sa première réalisation au bout de six ans d'efforts dans la Corporation horlogère des Franches-Montagnes.

Dès le premier congrès de l'Union ouvrière chrétienne-sociale, en 1920, à Zurich, les délégués de l'Union romande la proposèrent à l'adoption de l'Assemblée qui l'approuva et l'adopta comme base de son programme.

De sérieux appuis nous vinrent du parti conservateur suisse sous l'action de M. Kubick, secrétaire de ce parti, et de M. Perrier, conseiller national. Grâce à eux, le parti fit sien ce programme proposé par la commission des Quinze à l'Association populaire catholique suisse et à l'Union ouvrière chrétienne-sociale. Le nouveau programme économique et social des catholiques suisses marquait le terme de cet effort et la victoire de cette propagande inlassable.

Mais une politique nationale exige la collaboration de tous les éléments de notre peuple. C'est pour réaliser cette union que le Secrétariat social romand s'attacha à grouper, sous le nom d'Amis de la corporation, tous ceux qui, en Suisse romande, pensent que, pour combattre les erreurs d'une politique socialiste ou étatiste, il faut résoudre les problèmes économiques et sociaux d'après une formule bienfaisante et efficace. Des groupes se fondèrent à Lausanne, à Genève et à La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Berne, en Valais et à Fribourg, sous l'impulsion de MM. Perrier et Savoy, conseillers d'Etat.

Ces groupes, en de nombreuses séances particulières et plénières, mirent au point leurs doctrines et orientèrent leur action dans une ligne commune pour en faire la base de leur politique sociale.

Ils éditèrent les Cahiers de la corporation dont quatre numéros ont paru, s'attachant spécialement à trouver au problème des assurances sociales une solution corporative.

L'action des Amis de la corporation sur la presse romande fut efficace.

De la Suisse allemande, des sympathies précieuses arrivèrent; les organes catholiques soutinrent les mêmes thèses. La coalition qui, le 6 décembre, mena la bataille était tout entière animée d'un puissant souffle corporatif. C'était enfin la révélation à l'opinion publique suisse des tendances nouvelles, consacrée par une victoire retentissante.

Il fallait rayonner au dehors. Les interventions de MM. Kubick, Perrier et du directeur du Secrétariat social romand eurent sur le terrain international un plein succès et la thèse de l'Etat corporatif eut l'adhésion de tous les partis catholiques d'Europe.

Enfin, le 15 mai 1931, l'encyclique *Quadragesimo Anno* faisait de la renaissance des ordres et corps professionnels le but normal de la politique sociale des Etats, des classes économiques et des partis.

Pie XI donnait de la corporation, de ses éléments, de ses organes, de ses tâches et de sa constitution un exposé définitif qui eut en Suisse, plus qu'ailleurs, un grand retentissement.

Telles sont les étapes de cette campagne qui, en quinze ans, a triomphé d'obstacles innombrables, dissipé les préjugés, rallié les hésitants et donné droit de cité dans les intelligences, dans les cœurs, dans l'action aux thèses fondamentales de la sociologie chrétienne.

Ce qui donna au terme de cet effort de grandes espérances, c'est l'attitude de presque toute la jeunesse intellectuelle du pays et plus

particulièrement de la Société des Etudiants suisses à l'égard de cette sociologie chrétienne. C'est avec ardeur qu'elle se prépare à l'action corporative.

Les réalisations déjà nombreuses et vivantes que cette doctrine inspire trouveront dans la génération qui monte des apôtres zélés et des artisans convaincus. Le redressement intellectuel est le meilleur garant de la durée et de la solidité des redressements économiques et sociaux qui sont le but de la politique sociale nouvelle. D. A. S.

Automobilisme

Le record de vitesse

Nous avons annoncé samedi que, à Daytona-Beach (Floride, Etats-Unis), le coureur britannique Malcolm Campbell venait de battre le record de vitesse avec 408 kil. 713.

La voiture, l'*Oiseau-Bleu*, qui vient d'élever le record, est la même, à quelques détails près, que celle qui réussissait en 1931. Elle a reçu simplement quelques améliorations.

Devant le moteur est disposé le réservoir de l'eau de refroidissement qui passe dans un radiateur situé devant la voiture, disposition presque exceptionnelle pour une voiture de record. On se rappelle, en effet, que d'autres voitures construites à l'effet de battre le même record assuraient leur refroidissement par une certaine provision de glace.

La voiture comprend des dispositifs très particuliers en ce qui concerne la commande des roues, la direction et le freinage.

Les formes extérieures ont été « profilées » à l'extrême pour réduire au minimum les résistances.

Les roues étaient équipées avec des pneumatiques Dunlop de 35 x 6 à l'avant et de 37 x 6 à l'arrière, pneumatiques qui ont été l'objet d'une étude tout à fait spéciale et qui ont triomphé, magnifiquement, comme nous l'avons dit, des efforts auxquels ils ont été soumis, qu'on imagine difficilement à une semblable vitesse.

C'est ainsi, par exemple, que chaque gramme de caoutchouc de la bande de roulement doit résister à un effort d'arrachement de 2 kg. 900 pour une vitesse moyenne de 400 kil. D'autres phénomènes influent sur les câbles des pneumatiques: déformation, martèlement, etc., qui ont contraint à une mise au point très poussée.

L'histoire du record de la plus grande vitesse est celle du développement de la technique automobile.

Le premier « recordman » fut le comte de Chasseloup-Laubat, en 1898, avec la moyenne de 63 kil. 15. Le cap des 100 kilomètres fut franchi par le coureur belge Jenatzy, en 1899, avec 105 kilomètres. Puis, avec les champions Serpollet, Duray, de Caters, Fournier, Baras, Hémyer, le temps du kilomètre fut abaissé successivement de 57 secondes à 20 secondes (180 kil.) entre 1898 et 1905.

En 1909, Hémyer le portait à 200 kilomètres. En 1913, Duray, à Ostende, atteignait 230 kil. Il faut ensuite attendre jusqu'à 1924 pour assister aux premiers exploits de Campbell.

En 1926, Segrave, à Southport, réalisait 245 kil. Puis ce fut une lutte serrée entre Thomas, Campbell et Segrave, qui portait successivement le record de 275 kilomètres 200 à 326 kil. 600, avec l'entrée en lice d'une voiture 1.000 C. V.

Ce fut, enfin, le succès de Campbell, avec les exploits de 1931 et 1932.

Le Salon de Genève

Voici quelles sont — classées par pays — les marques d'automobiles qui seront représentées au Salon de Genève (du 11 au 20 mars): Amérique: Auburn, Buick, Cadillac, Chevrolet, Chrysler, Cord, Essex, Ford, Graham, Hudson, Hupmobile, Lincoln, Nash, Packard, Rockne-Six, Studebaker, Willys-Knight (17 marques).

France: Ballot, Bugatti, Chenard et Walcker, Citroën, Delage, Hispano-Suiza, Hotchkiss, Lorraine, Mathis, Panhard-Levassor, Peugeot, Renault, Rosengart, Salmson, Talbot, Voisin (16 marques).

Allemagne: Adler, Hanomag, Horch, May-

bach, Mercedes-Benz, Nag-Protos, Opel, Røhr (8 marques).

Angleterre: Austin, Humber, Hillman, Morris, Rolls-Royce, Standard (6 marques).

Italie: Alfa-Roméo, Bianchi, Fiat, Lancia (4 marques).

Belgique: F. N., Impéria, Minerva (3 marques).

Autriche: Austro-Daimler, Gräf et Stift, Steyr (3 marques).

Suisse: Martini (1 marque).

Poids lourds: Berna, Bucher Peter, Citroën, Coder, DEM, F. B. W., Fiat, Ford, Fordson, International, Latil, Mattille, Mercedes-Benz, Oetiger, Renault, Saurer, Stella.

Stands de carrosserie: Bricchet, Genève. — Carrosserie Langenthal. — Gangloff, Genève. — Graber, Wichtlach (Berne). — Hartmann, Lausanne. — Hess, Soleure. — Kellner et Gygax, Bienne. — Lauber, Nyon. — Ramseier, Worblaufen (Berne). — Ramseier et Streun, Berne. — Reinhold et Christie, Bâle.

Le Salon de 1932 comprendra au total: 57 marques d'automobiles; 17 marques de poids lourds; 11 stands de carrosserie; 4 marques de moteurs; 13 marques de motos et cycles; 64 stands d'accessoires; 8 marques de pneus; 8 stands d'outillage et 7 stands divers, soit, au total, 189 stands.

Une nouvelle Ford

A Dagenham, centre industriel anglais, où existe une succursale très importante de la Société Ford américaine, on fabrique actuellement une petite voiture 6 C. V. Ford qui sera prochainement livrée à la clientèle européenne à laquelle elle est réservée. En Angleterre, notamment, le 19 C. V. ordinaire Ford (type A), perdait quelque peu la faveur de la clientèle. C'est pour cette raison que le constructeur de Detroit a décidé de faire un modèle plus économique et mieux adapté à la clientèle européenne.

Depuis longtemps, du reste, Ford formait le projet de construire une voiture d'un prix minime (environ 3000 francs). Les deux caractéristiques principales sont: cylindrée 950 cm³, vitesse de rotation de l'ordre de 3000 tours-minute, ce qui, pour une marque américaine habituée au régime lent, est une innovation.

LES SPORTS

Le championnat et la coupe suisses de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, dans le premier groupe, Bâle a battu Saint-Gall, 3 à 2; Nordstern, Lugano, 2 à 1. Dans le second groupe, à la surprise générale, Servette, jouant à Bienne, a battu l'équipe locale par 2 buts à 0, après une partie magnifique. Etoile-Carouge a été vaincu par Aarau, 2 à 1.

En première ligue, dans le groupe I, Fribourg, qui répète les erreurs des années passées, s'est fait battre par Stade-Lausanne, 3 à 1; Racing-Lausanne — autre surprise — a battu Lausanne-Sports, 3 à 2, et Soleure, Monthey, 5 à 0. Dans le groupe II, Concordia-Bâle a battu Winterthur, 5 à 1, et Lucerne, Oerlikon, 2 à 1.

Pour la coupe suisse, à Zurich, a été rejoué le match Young Fellows-Urania (Genève), resté nul il y a quelques semaines. Le club genevois a, cette fois-ci, montré une nette supériorité et a gagné la partie par 6 buts à 2.

Urania-Genève jouera donc à Berne, pour les demi-finales, contre Lausanne-Sports, tandis que Grasshoppers jouera contre Bâle, à Lausanne.

L'affaire de Servette

C'est le 12 mars que se réunira, à Berne, la commission de recours devant laquelle Servette plaidera contre le comité de football au sujet des sanctions qui ont privé le grand club genevois des avantages que devait lui valoir le gain de matches régulièrement joués.

Il faut noter que ce retard apporté à résoudre définitivement une affaire aussi importante et qui menace l'existence même de Servette, a quelque chose d'étonnant. Serait-ce qu'on espère, à Berne, laisser la vigilance et le déroulement de ceux qui entendent défendre leur club injustement puni?

Une assemblée des délégués de clubs suisses de football

Depuis l'assemblée de juillet dernier, qui décida de laisser le champ libre au professionnalisme, il n'avait plus été donné aux clubs de se réunir pour discuter de la situation créée par l'introduction dudit professionnalisme. Il a fallu qu'une initiative fût lancée par Stade-Lausanne pour que M. Eicher et son bureau, craignant une scission entre amateurs et professionnels, convoquassent une réunion pour hier dimanche.

Cette assemblée a fait apparaître l'antagonisme qui existe entre ceux qui servent le sport et ceux qui s'en servent. De tous les délégués qui prirent la parole pour ou contre le professionnalisme, on n'a pas vu un seul ancien joueur qui prit le parti du sport payé.

Citons, à ce propos, M. Brendli, délégué d'Aarau, ancien international de football, qui s'éleva contre la gabegie régnant dans l'Association. Citons des paroles de bons sens de M. Girardet, d'Yverdon: « Nous aussi, dit-il, nous voulons vivre, nous voulons faire du sport sur le terrain; foin de vos paréraseries, de vos chinoïseries, messieurs les dirigeants; vous avez peu à peu centralisé tout le pouvoir entre vos mains; nous en avons assez; nous ne concevons pas qu'une fédération s'arroge le droit de tout contrôler, jusqu'à la vie interne de nos sociétés. » M. Jaquier (Stade-Lausanne), un autre défenseur de l'amateurisme, a rappelé à M. Eicher que l'Association suisse de football est une association suisse, recevant des subventions du Département militaire non pour entretenir des professionnels étrangers, mais pour développer le sport au sein de la jeunesse de chez nous.

Mais nous reviendrons sur la question.

Les concours de ski de Bavière

Samedi, au premier concours international de slalom et de descente organisé par la Fédération nationale allemande de ski à Garmisch-Partenkirchen, en Bavière, c'est à la représentante de la Suisse romande, M^{lle} Ella Maillart, qu'est revenue la victoire.

M^{lle} Maillart a, en effet, nettement dominé les concurrentes allemandes et autrichiennes les plus réputées.

En ce qui concerne l'épreuve masculine, la Suisse a remporté la seconde place avec Carl Graf, de Wengen.

L'épreuve a été disputée sur un parcours très raide, avec une différence de niveau de 800 mètres. 200 concurrents, parmi lesquels 40 dames, ont participé à l'épreuve. Voici les résultats:

Hommes, seniors 1: Pfnuhr, Allemagne, 6 m. 50 sec.; 2: Graf, Suisse, 7 m. 7 sec.; 3: Huber, Autriche; 4: Carl Neuner, Autriche; 5: Nobel, Autriche.

Vétérans: Gertsch, Suisse, 8 m. 35 sec.

Dames: 1: Maillart, Suisse, 8 m. 8 sec.; 2: à égalité, Herwarth-Honigman, Allemagne, et Medy Schlitt, Allemagne.

La vie économique

France et Suisse

La direction générale des douanes françaises a publié le tableau comparatif des importations et des exportations, classées par pays de provenance et de destination, en janvier.

On y trouve les plus récentes indications dont on puisse tirer argument dans la discussion du régime des contingents et dans le rajustement des échanges commerciaux entre la France et la Suisse.

Il ressort de ce tableau que, sur vingt-cinq pays clients de la France, la Suisse occupe la troisième place, immédiatement après la Grande-Bretagne et l'Union belgo-luxembourgeoise, avec 154,176,000 francs d'importations françaises, avant l'Allemagne qui atteint le chiffre de 144,145,000 fr. et les Etats-Unis 123,856,000 francs.

Mais la Suisse rétrograde au douzième rang des exportateurs à destination de la France avec 35,350,000 fr., tandis que l'Allemagne tient la tête avec 331,628,000 fr.

Voilà l'effet de l'accord économique franco-allemand.

La crise chez Fiat

Les usines Fiat ont réduit les salaires de 10 % dès le 1^{er} mars, mais se sont obligées à ne renvoyer aucun ouvrier pendant 18 mois.

La bière va-t-elle diminuer de prix en Suisse?

La question d'une baisse du prix de la bière a été soulevée dans la presse.

La Société des brasseurs suisses vient d'offrir une réduction de prix de 6 francs par hectolitre, étant d'avis que le prix de détail baisserait de 2 ou 3 centimes.

La Société suisse des cafetiers estime cette baisse inapplicable, étant donné que le mode de paiement au moyen des centimes rouges n'est pas usité dans les cafés.

La Société suisse des brasseurs demandait à la Société des brasseurs qu'elle consentît à une baisse de 5 centimes par bock.

La Société des brasseurs a répondu négativement.

La bière en Allemagne

Le gouvernement allemand a décidé, vu l'attitude des aubergistes, de ne pas diminuer l'impôt sur la bière.

ARCHÉOLOGIE

L'âge du bronze

La commission suisse d'études lacustres du lac de Constance a chargé M. Karl Keller-Tarnuzzer, de Frauenfeld, d'opérer des sondages sur l'île de Werd, près de Stein-sur-le-Rhein. Il a trouvé des traces de civilisation romaine, puis moyenâgeuse et, enfin, au milieu de l'île même, les restes superposés de trois différentes périodes lacustres de l'âge du bronze. De nombreux objets ont été découverts. C'est la première fois qu'on trouve, en Suisse, les traces de trois périodes de l'âge du bronze, les unes au-dessus des autres.

Echos de partout

L'HOMME D'INTÉRIEUR

Ce fut une rude alerte dans les journaux de Paris quand on apprit dans la nuit de samedi, 20 février, à dimanche, la nomination de M. Mahieu au ministère de l'Intérieur.

On n'avait de lui que des photographies de quatre ans, datant du lendemain de son élection à un siège sénatorial dans le Nord. C'était insuffisant.

Le dimanche, on ne put joindre le nouveau ministre, qui était encore à Dunkerque.

Mais, lundi dernier, les photographes se rattrapèrent et M. Mahieu dut se prêter à leurs exigences. On le prit debout et assis, de face et de profil.

Un maître du cliché voulait même que le ministre sortît quelques instants pour « un plein air ».

— Voyons, mon ami, dit M. Mahieu, vous n'y pensez pas. Je suis ministre de l'Intérieur!

MOT DE LA FIN

Dans un salon de coiffeur, l'apprenti a savonné la figure d'un client et se dispose à lui faire la barbe, lorsque ce client, un peu inquiet, lui dit:

— C'est toi qui rases en l'absence du patron? Ou est-il donc?

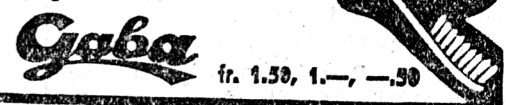
— Il est allé se faire raser.

Pour la langue française

Congressiste: membre d'un congrès, était un néologisme. L'Académie l'a admis dans la nouvelle édition de son dictionnaire.

Tu prends soin de tes dents

Pourquoi pas de ta gorge? Un gargarisme sec



L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

La plainte que j'ai déposée sous le nom de Paddy Wellgone s'expliquera avec le reste, fit Dolceplano d'un ton énigmatique.

— Encore un faux-fuyant. Je ne m'y laisse plus prendre. La vérité est que vous êtes attaché à mes pas comme un mauvais génie.

— Votre ingratitude me perce le cœur.

— ...Que vous avez tout mis en œuvre pour égarer mes recherches, pour contrecarrer mes plans, pour m'empêcher de découvrir l'assassin de M. Montparnaud!

— Moi! Oh! que vous êtes injuste, mister Wellgone!

Ce nom m'était devenu intolérable et Dolceplano le prononçait avec une persistance agaçante.

— Je ne suis pas mister Wellgone! m'écriai-je, presque malgré moi.

— Oh! oh! raila l'Italien, en me lançant un coup d'œil sarcastique. Il est un peu tard pour vouloir garder l'incognito.

Je me souciais peu de me confesser au bandit. Je me bornai donc à répliquer sèchement:

— Quoi que vous en pensiez, je vous serai reconnaissant de ne plus m'appeler ainsi.

— A votre gré! répondit-il, en haussant les épaules. Eh bien! monsieur tout court, vous êtes abominablement injuste à mon égard.

— Parce que?

— Parce que, loin de contrecarrer ces efforts, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour vous aider à éclairer l'affaire Montparnaud.

— Vraiment? fis-je, ironiquement.

— N'ai-je pas découvert les objets dérobés et arrêté le voleur?

— Il fallait bien faire la part du feu, ripostai-je. Et Sargasse n'est pas l'assassin.

— Aussi vais-je achever mon œuvre, notre œuvre, cher... monsieur X, car je ne vous emmène pas à Marseille pour autre chose. Je m'en voudrais d'arrêter l'assassin de M. Montparnaud hors de votre présence.

Son aplomb faillit m'en imposer.

— Vous prétendez?... m'écriai-je, incrédule.

— Que de complice, le fameux complice, l'homme à la blouse et aux souliers fins, sera aujourd'hui à Marseille. Réalisez ceci: « A. B. parti de Genève, sera lundi à Marseille. »

Et il agitait triomphalement sous mon nez la dépêche qu'il m'avait déjà montrée.

J'eus un éblouissement. « A. B. », « Marseille », ces mots se trouvaient sur les timbres que Mme Montparnaud m'avait dit venir d'Italie et que Sophie prétendait être à destination de Genève.

M'avait-elle donc menti? Les initiales A. B. cachaient-elles donc un autre nom que le mien?

Mais je me repris aussitôt. Le sourire railleur de Dolceplano dont les yeux étaient fixés sur moi m'éclaira.

Entre Sophie et lui était-il possible que j'hésitasse? Cet homme mentait comme il avait toujours menti. Une fois de plus, son habileté infernale tentait de m'égarer, en me versant le poison d'odieus soupçons.

Mais c'était fini. Je rejetais le joug. Je me libérais de l'ensorcellement.

— Trêve de mensonges, Carlo Dolceplano, prononçai-je froidement. Je ne suis pas dupe de votre dépêche, qui vous fut envoyée de Genève pour les besoins de votre cause et pour la confection de laquelle vous vous êtes servi des renseignements que je vous ai bénévolement fournis. Je sais qui est A. B., entendez-vous? Et je n'ignore plus rien du billet dont faisaient partie les mots qui se trouvaient au dos des timbres. Mais cela n'a rien à voir avec l'assassin de M. Montparnaud, absolument rien.

Si vous n'avez que ce prétexte pour me persuader de vous suivre à Marseille, renoncez-y; car je sais où est cet assassin, qui il est. Le complice de Sargasse n'est autre que vous-même, Carlo Dolceplano, et vos ruses ne vous sauveront pas.

Je m'attendais à ce qu'il bondit. Mais il m'écoula avec un sourire ambigu et tranquille.

Cet homme était réellement indéchiffrable. Il me fut impossible de discerner si son sourire naissait de l'angoisse, de la fureur ou simplement de la moquerie.

— Répondez donc! m'écriai-je, exaspéré par son silence. N'avez-vous pas entendu que je vous accuse?

— Assez plaisant! fit-il, en redevenant subitement grave. Je n'ai rien à répondre pour l'instant. Vous n'êtes pas de sang-froid, mister Wellgone. Il y a en vous un brouillard qui aveugle votre jugement. Si vous êtes lucide, je vous ôterais ces joujoux qui vous gênent et je vous demanderais de patienter et de m'accorder le temps nécessaire pour vous convaincre.

— A d'autres! fis-je, avec colère.

— C'est ce que je dis. Ne vous en prenez qu'à vous-même si je suis contraint de vous traiter un peu sans façon. En arrivant à Marseille, je vous conduirai chez quelqu'un qui vous rendra confiance. Jusque-là, le mieux que nous ayons à faire c'est de fumer, en évitant de dire des sottises.

Il alluma un cigare, dont il se mit à tirer d'odorantes bouffées.

Je dédaignai de lui répondre et affectai d'ignorer sa présence. Marseille approchait et dussé-je me faire mettre sous les verrous jusqu'à vérification de mon identité, je parviendrais bien à me tirer hors de ses griffes.

A cause de Sophie, l'aventure serait fautive. Mais, vraiment, je n'avais pas le choix.

— Si seulement, pensai-je, je pouvais faire arrêter ce coquin. Il me semble que sa capture, dont l'honneur me reviendrait, compenserait un peu ma ridicule aventure et me vaudrait quelque indulgence.

Je me mis à réfléchir aux moyens de réaliser ce projet. En dépit des apparences, il ne me sembla point des plus simples.

— Si je crie et que les choses se gâtent, me dis-je, il me laissera aux mains de la police et s'éclipsera. Je me serai mis pour rien en fâcheuse position.

Pourtant, je ne trouvais pas mieux. Je me creusai encore la tête quand nous entrâmes en gare de Marseille.

Le contrôleur apparut pour nous libérer.

— Que va faire Dolceplano? me demandai-je en le guettant du coin de l'œil. Peut-être est-il aussi embarrassé que moi?

Ayant ouvert, l'employé allait s'éloigner. Mon compagnon le rappela.

— Voulez-vous demander au commissaire de surveillance de m'envoyer un gendarme ou un agent? pria-t-il.

Sans s'étonner, le contrôleur promit de transmettre la requête.

L'Italien payait d'audace. Ou bien, ayant prévu mes desseins, il tentait de m'intimider et de le déjouer, en me donnant le change.

J'attendis donc, en feignant un air indifférent, qu'il me priât de le suivre.

Mais il demeura sur la porte du compartiment, en sifflotant tranquillement.

— Un peu de patience, me jeta-t-il pardessus son épaule. Voici un agent qui doit nous être destiné. Je pense que cette escorte suffira pour vous rassurer.

(A suivre.)

†
Madame Siméon Zumwald-Schletti, à Fribourg;
Monsieur Germain Zumwald, au Congo belge;
Monsieur et Madame Emile Hegi-Zumwald et leur fille Trudy, à Orbe;
Les fils de feu Léon Thürler-Zumwald et leurs familles, à Fribourg et Genève;
Mesdames Winckler et Bovard, à Fribourg;
Monsieur Paul Zumwald et sa famille, à Bienne;
les familles Ludin, à Fribourg, Paris et Bâle;
les familles Beck-Schletti, leurs enfants et petits-enfants, à Gland; Hofer-Schletti, à Langnau, leurs enfants et petits-enfants; Schletti, à Zweisimmen, et Krähenbühl, à Vevey, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Siméon ZUMWALD
leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, enlève subitement à leur tendre affection, le 26 février, dans sa 78^{me} année, muni des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu, mardi, le 1^{er} mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Domicile mortuaire: rue Grandfontaine, 8.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†
La maison Merian, Studer et Cie,
ci-devant Trüffel, Merian et Cie,
commerce de vins en gros, à Berne-Weissenbühl
fait part du décès de son représentant

Monsieur Siméon ZUMWALD
survenu subitement, à Fribourg, à l'âge de 77 ans.
Le défunt a représenté notre Maison pendant de longues années, avec un dévouement remarquable. Ses nombreux clients et amis déplorent avec nous la perte de ce fidèle collaborateur et lui conserveront le meilleur souvenir.
Berne, 27 février.
L'office d'enterrement aura lieu, mardi, 1^{er} mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Domicile mortuaire: Grandfontaine, 8.

†
La Société de chant de la ville de Fribourg
fait part du décès de

Monsieur Siméon ZUMWALD
membre vétérain
L'office d'enterrement aura lieu mardi, 1^{er} mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Les membres actifs sont priés d'y assister par devoir.
Domicile mortuaire: Grandfontaine, 8.

†
La musique de Landwehr
fait part du décès de
Monsieur Siméon ZUMWALD
membre vétérain
et prie ses membres d'assister aux funérailles qui auront lieu mardi, 1^{er} mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Domicile mortuaire: Grandfontaine, 8.

†
L'« Avenir »
société de secours en cas de maladie
fait part du décès de son sociétaire, membre actif

Monsieur Siméon ZUMWALD
L'enterrement aura lieu, mardi, 1^{er} mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Domicile mortuaire: Grandfontaine, 8.

†
Monsieur Gottfried Reusser, à Fribourg;
Révérende Sœur Vianny, à Arosa;
Monsieur et Madame Rossy-Reusser et leurs enfants, à Berne;
Mademoiselle Marie Macherel, à Fribourg;
la famille Macherel, à Farvagny-le-Grand;
Monsieur Alfred Lombard et M^{lle} Emma Lombard, à Léchelles;
Monsieur et Madame Emile Fragnière et leur famille, à Fribourg,
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie REUSSER
née Thévenaz
leur chère épouse, mère, belle-mère, marraine, tante, cousine et parente, pieusement décédée, le 27 février, dans sa 65^{me} année, munie de tous les secours de la religion.
L'office d'enterrement sera célébré, mardi, 1^{er} mars, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.
Départ du convoi funèbre: Hôpital cantonal, à 8 h. 50.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame veuve Léon Liénard-Monney, à Berlens;
Madame Marie Menoud-Liénard et sa famille en France;
Monsieur et Madame Martine Overney et leur famille en France;
Monsieur et Madame Marie Pittet et leur famille, à Sales;
Monsieur et Madame Justine Mauron-Monney et leur famille, à Berlens;
Monsieur et Madame Emile Monney-Jacquet, à Sales;
Mademoiselle Rosa Monney, à Sales;
Monsieur Oscar Liénard, à Zurich;
Monsieur Jules Mondoux et sa famille, à Châtonnaye;
Monsieur Henri Mondoux-Mauron et sa famille, à Châtonnaye, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon LIÉNARD
leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Berlens, le 27 février, dans sa 59^{me} année, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Berlens, mardi, 1^{er} mars, à 9 h. 1/2 du matin.

†
Le conseil paroissial de Berlens
fait part du décès de son dévoué vice-président

Monsieur Léon LIÉNARD
décédé, le 27 février.
L'enterrement aura lieu à Berlens, mardi, 1^{er} mars, à 9 h. 1/2.

†
La musique de Landwehr
fait part du décès de

Monsieur Edouard SCHUWEY
beau-père du dévoué secrétaire,
Monsieur Ulrich Dietrich
L'enterrement a eu lieu ce matin, à Bellegarde.
Le comité.

†
Le Cercle paroissial de Saint-Pierre
fait part du décès de

Madame veuve Hélène RICHOZ
mère de son très dévoué membre
Monsieur Léon Richoz,
secrétaire de la section d'hommes
L'office d'enterrement a eu lieu ce matin.

†
Monsieur et Madame Paul Castella et leur fils, à Florence;
Monsieur G. Facchini, à Florence;
Monsieur et Madame Edmond Castella et leur fille, à Yverdon;
Mesdemoiselles Marthe et Marie-Thérèse Castella, à Fribourg;
Mademoiselle Blanche Facchini, à Ferrare;
les enfants de feu M. Eug. Fiaux, à Lausanne et Clarens, toutes les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Blanche CASTELLA
leur très cher fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, enlevée à leur affection, le 28 février, dans sa douzième année.
L'enterrement aura lieu à Florence.
Domicile mortuaire: Via Galliano, 71.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Je demande une
jeune fille
intelligente, de 14-17 ans, dans une famille catholique avec deux enfants, pour aider au ménage et apprendre l'allemand.
Offres à M^{me} Risi-Egloff, Chalet Heimelt, Giswil, 10884.

On demande à louer aux
Daillettes
commune de Villars-sur-Glâne, une chambre meublée, ou non meublée, par personne très tranquille.
Offres avec indication du prix sont à adresser sous chiffres P 10889 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre
à proximité de la ville, maison de 3 logements, indépendante, avec grande place pour atelier, verger, et grand jardin.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10831 F.

Imprimerie Saint-Paul
Impressions en tous genres

CAPITOLE
Aujourd'hui, à 8 h. 30
un film entièrement parlé et chanté en allemand
avec
Marthy Eggerth — Maria Paudler
Georg Alexander — Felix Bressart
TRARA UM LIEBE

Nouvelle Fortuna
à prix réduit

POMPES à arbres fruitiers
OUTILS p^r l'arboriculture et p^r le jardinage.
GRILLAGES au plus bas prix.
Dépôt: **Walter Gasser**
Rue de Lausanne, 40 31-4

Occasion pour
PAROISSES, INSTITUTS, MAISON RELIGIEUSES
Par suite de changements de locaux, à vendre, à prix très avantageux, une grande église, composée de 17 personnes (hauteur 60 cm.), plusieurs statues et crucifix. - Papeterie du Valentin, E. Lesch, Pré du Marché, 2, Lausanne.

LIQUIDATION D'AUTOMOBILES
Citroën, 10 HP., torp. 4 pl., pneus ballon, Fr. 800.-
Gar. 6 HP., torpédo 4 places, pneus ballon » 700.-
Mercedes Six, torpédo 4 places, sport, freins sur 4 roues » 1500.-
Ford, torpédo 4 places, avec pont, 2 capotes, 5 pneus neufs, 4 vitesses » 250.-
De Dion Bouton, 8 HP., torpédo, 4 places » 350.-
Studebaker, 2 places, 6 cylindres » 350.-
id. 5 » 6 » 750.-
Daimler, torpédo, 4 places, avec pont et 2^{me} capote, partie électrique BOSCH » 550.-
Daimler, torpédo, 6 places, avec pont et 2 capotes, 5 pneus neufs » 1200.-
Fiat 501, torpédo, 4 places » 1000.-
Renault, 6 HP., cond. int., 4 places, freins sur 4 roues et pneus ballon » 1200.-
Citroën, 10 HP., cond. int., 4 places, 5 pneus neufs » 900.-
SPICHER & Cie., Garage de la Gare
Tel. 8.62, FRIBOURG

Représentant
Maison de vins du Valais, de 1^{er} ordre, confierait la vente de ses vins en bouteilles et en fûts à personne visitant la clientèle des cafetiers et hôteliers. Références de 1^{er} ordre exigées. — On entrerait également en relations avec commerce de vins qui voudrait se charger de cette représentation. — Adresser les offres à Publicitas, Sion, sous chiffres P 1025 S.


Briquettes Union
pour
Chauffages centraux et d'étages
Elles sont utilisées de plus en plus aussi dans les chaudières à chauffage, à cause de leurs excellentes qualités. Pas de scories, braise persistante empêchant le feu de s'éteindre. Emploi économique surtout par froid modéré. 2503 Z.

Vente juridique de bétail
L'office des faillites de la Glâne, vendra aux enchères publiques, le mercredi, 2 mars 1932, à 1 heure précise de l'après-midi, au domicile de Joseph Golliard, fermier à La Magne, 5 vaches, mouton rouge et blanc, objets d'un litige dans la faillite Golliard. Vente à tout prix et comptant. 10856
Le préposé.

Université de Bâle
Vient de paraître le programme des cours pour le semestre d'été 1932. Il sera expédié sur demande contre envoi de 90 cts. (en timbres) par le secrétariat, Rheinsprung, 11.
Afin de permettre aux étudiants romands d'approfondir leurs connaissances de la langue et de la littérature allemandes, tout en poursuivant leurs études spéciales, on a organisé des COURS SPECIAUX DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ALLEMANDES qui seront donnés en allemand par MM. les professeurs Hoffmann, Zinkernagel, Dr. Altwegg et Dr. Steiner. 3610

Magnifique exposition d'orfèvrerie religieuse à L'ŒUVRE DE SAINT-AUGUSTIN
RUE DE LAUSANNE, 88 Tél. 6.82 FRIBOURG
Sélection parfaite de modèles se recommandant par le fini de leur exécution et par leur valeur artistique incontestable.
Spécimens variés de calices, patènes, ciboires, ostensoirs et plateaux de communion.
Style pur inspiré des traditions de l'art religieux.
Remise 5 % sur tous achats faits au comptant durant l'exposition

On demande
personne de 30 à 40 ans, pour faire petit ménage. Jolis gages.
S'adresser, par écrit, s. chiffres P 40278 F, à Publicitas, Fribourg.

Université commerciale St. Gall
Le programme pour le semestre d'été, qui commencera le 20 avril, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétariat. 74-3 G

A LOUER
très BEL appartement neuf, dans la maison du magasin Kurth, rue de Lausanne, tout confort, 5 pièces, dont une spacieuse et indépendante p^r bureau, etc., balcon, sortie sur la place du Collège, chambre de bonne à l'étage, grande cuisine avec office, cave et galeas, buanderie moderne avec essoreuse et grand séchoir. Prix: 200 fr. par mois. 10217 F
S'adr.: Grande pharmacie centrale, Bourgknecht et Gottrau.

Occasion
Conduite intérieure Chevrolet 11 chevaux, freins sur quatre roues, en parfait état de marche, à vendre, prix très avantageux, cause non emploi.
Ecrire sous chiffres P 10774 F, à Publicitas, Fribourg.

Invention A VENDRE
Affaire spéciale et de 1^{er} ordre. Convient pour dame et monsieur.
Nécessaire: Fr. 2500.—
Ecrire sous chiffres P 737-3 L, à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE
un camion à un cheval et une charrette brabant moyenne, chez Biechler Oskar, maréchal, Ponthaus.
A vendre ou à louer, p^r tout de suite, à proximité de Fribourg, une petite PROPRIÉTÉ d'environ 4 poses, avec 2 logements, écurie et remise. 76-24 F.
S'adresser à J. Schafer, Miséricorde, No 5, Fribourg.
On offre à louer p^r 1932

LES RAYONS SOLAIRES ULTRAVIOLETS
Au-dessus de la mer et dans les montagnes, rien n'arrête les rayons solaires ultraviolets, alors qu'ils ne traversent pas la brume qui s'étend sur la plaine et surtout sur les villes.
Sous l'influence des rayons solaires ultraviolets, il se forme beaucoup de vitamines dans les plantes vertes, par exemple dans les algues qui vivent à la surface de la mer. Or ces algues riches en vitamines constituent la nourriture des petits animaux de la mer qui servent eux-mêmes de pâture aux petits poissons. Ceux-ci sont à leur tour la proie de plus grands poissons voraces entre autres de la morue dont le foie fournit l'huile de foie de morue.
Voilà comment parviennent les vitamines des algues marines dans le foie de la morue. Les vitamines confèrent à l'huile de foie de morue les propriétés constitutives, dépuratives et fortifiantes qui ont fait sa grande renommée.
Lorsque l'huile de foie de morue répugne, on donnera du
JEMALT
Le Jemalt est composé d'huile de foie de morue pure de première qualité, hydrogénée d'après un procédé spécial et d'extrait de malt Wander. Le Jemalt n'a ni le goût ni l'odeur de l'huile de foie de morue, mais il possède toutes les vertus constitutives et dépuratives de celle-ci. Le Jemalt est tout particulièrement efficace en cas de scrofule, d'éruptions cutanées, de teint impur.
« Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies, au prix de Fr. 2.75 la boîte. »
Dr. A. WANDER S. A., BERNE
(A découper)
Dr. A. Wander S.A., Berne
Veuillez m'adresser un échantillon gratuit de JEMALT.
J'ajoute 20 cts en timbres-poste pour les frais de port.
Nom: _____
Rue: _____ B. 2
Lieu: _____
Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

Vente immobilière
Monsieur Joseph Demierre expose en vente de gré à gré la forge de la Belle-Croix, à Romont, comprenant appartement de quatre pièces et atelier avec outillage.
Excellente situation à l'entrée de la ville et dans centre agricole important. 10794 F
Faire offres et demander tous renseignements à l'étude du notaire Louis Savoy, à Romont.

Vente aux enchères publiques
Jeudi, 3 mars 1932, dès 1 h. 1/2, le sousigné vendra, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz: 2 vaches prêtes au veau, 1 brebis avec agneau, 2 chars à pont à 1 et 2 bêtes, 1 petit char à 1 bête, 1 faucheuse, plusieurs colliers de vaches, 2 harnais et autres objets.
Payement au comptant. 10876
L'exposant: Francey, aubergiste.

A vendre CAMIONNETTE FIAT
Charge utile, 1800 kg.
S'adr. à F. Breuzard, avenue Beaumont, 5, Lausanne. Tél. 28.246.

Machine à écrire
portative, clavier universel, marque Erika, absolument neuve, ou Royal portative, en bon état, à vendre à prix intéressant.
Ecrire sous chiffres P 10775 F, à Publicitas, Fribourg.

Magasin A LOUER
au centre de la ville de Lausanne. Bas prix.
Ecrire sous chiffres P 18-5 L, à Publicitas, Lausanne.

Appartements-bureaux
à louer, 6 pièces, tout confort, centre de la ville, entrée à convenir. 15-8
S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.

Le docteur A. Fischer

médecin-spécialiste pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et maladies internes, rhumatisme.

Tél. Bollwerk 39.40 Spitalg. 40, De 10 à 12 et 2 à 5 h. de retour

GETHSEMANI

MANUEL D'HEURES SAINTES par le R. P. Lammertyn, C. S. S. R. relié pégamoid, tranche rouge : 7 francs

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL 130 Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38 FRIBOURG

Cafetiers, Restaurateurs

A liquider, à bas prix, un beau et bon piano électrique et à main, pour cause de cessation de commerce. S'adr. : Café de l'Union, BROC-FABRIQUE. Même adresse : têtes de chamois et de chevreaux à vendre. 1263 B

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt fédéral 3 1/2 %, 1932, de fr. 150,000,000

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt fédéral 4 %, 1922, de fr. 200,000,000 échéant le 1^{er} avril 1932.

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêts 3 1/2 %; coupons semestriels aux 1^{er} avril et 1^{er} octobre. — Remboursement de l'emprunt au pair, par tirages au sort annuels moyennant 30 annuités égales. — Titres au porteur de Fr. 1000 et 5000

Prix d'émission : 93.40 %, plus timbre fédéral de 0,60 %

Rendement : 4 %

Souste de conversion : Fr. 60.— par fr. 1000.— de capital converti. Les obligations 4 % de l'emprunt fédéral, 1922, devront être livrées coupon au 1^{er} avril 1932 détaché.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 29 février au 7 mars 1932, à midi, chez les banques, maisons de banque et caisses d'épargne qui se trouvent indiquées sur le prospectus comme domiciles de souscription.

Sur cet emprunt, le Département fédéral des finances s'est réservé une somme de fr. 25,000,000 pour l'Administration fédérale.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de fr. 125,000,000, le Département fédéral des finances réduira d'autant la tranche de fr. 25,000,000 qu'il s'est réservée, de sorte que toutes les demandes de conversion pourront être satisfaites jusqu'à concurrence de fr. 150,000,000.

Berne et Bâle, le 27 février 1932.

Cartel de Banques Suisses.

Union des Banques Cantoniales Suisses.



Odoal est meilleur!

Mardi 1^{er}, mercredi 2 et jeudi 3 mars, la maison spécialiste AU MIKADO, de Lausanne, exposera dans les salons de l'hôtel de Rome, 30, boulevard de Pérolles, sa magnifique collection de

TAPIS D'ORIENT

La réputation de notre maison est la meilleure garantie de satisfaction; malgré la récente hausse de 300 % sur les droits de douane, nous sommes heureux de pouvoir encore cette fois faire profiter notre fidèle clientèle des plus bas prix que les tapis n'aient jamais atteints.

Grâce à nos énormes achats antérieurs, nous vous offrons pendant trois jours un choix de marchandises superbes et de toute première qualité à des conditions introuvables bientôt, et que vous pourriez regretter.

Invitation cordiale à tous. Venez vous rendre compte sans engagement.

AU MIKADO

A. LOUBET, Directeur, Lausanne

Nouvelle adresse :

Le Dr P. Stauffer

Médecin spécialiste pour l'orthopédie et la chirurgie des accidents (anciennement Kapellenstrasse 6), a ouvert une

Clinique privée

pour la chirurgie des accidents et l'orthopédie

Déformations de la colonne vertébrale, des membres et des pieds. Fractures et maladies des os et des articulations, rhumatisme, tuberculose, paralysie infantile.

Institut orthopédique et atelier

Sulgeneckstrasse 37, Berne

Téléphone Bollwerk 49.08. 1936 Y



LA CLINIQUE DENTAIRE

(vis-à-vis de l'hôtel Terminus) FRIBOURG

a l'honneur d'informer le public qu'elle a cédé ses cabinets, avenue de la Gare, 9, à Mr. le Dr. E. Descombes qui fut son gérant très apprécié pendant cette dernière année.

M. le Dr E. DESCOMBES

qui travaille actuellement déjà à son compte, se recommande à la fidèle clientèle de la Clinique dentaire. — Il l'assure qu'il apportera à son travail ses soins les plus minutieux tout en appliquant, comme par le passé, les conditions les plus avantageuses. 158-1

Bonbons au Genièvre très forts, réchauffants
Dr. A. Wanda S.A. Berne

Nous demandons des maisons dans les principales localités du canton de Fribourg, pour la vente d'un économiseur de charbons

AFFAIRE LUCRATIVE

pour personne débrouillard : marchands de combustibles ou installateurs de chauffages. S'adresser à S. A. JACQUES BOHY, charbons, GENEVE, Case Eaux-Vives, 3848

ESSAYEZ LE NOUVEAU SHAMPOO, LA POUDRE ALPHA de LUXE
ELLE REND LES CHEVEUX SOUPLES ET BRILLANTS
EN VENTE PARTOUT
GROS : F. UHLMANN EYRAUD, S.A. GENEVE.
Le Sachet : 0.40 Fr.

- Souliers militaires, fort ferrage Nos 40-47 Fr. 12.80
- » » forme ordonnance » Fr. 15.80
- » » sans couture, empeigne » Fr. 17.80
- » » cuir chromé » Fr. 19.80
- » » empeigne naturelle » Fr. 19.80



KURTH, FRIBOURG

Envois franco contre remboursement par notre département spécial d'expédition.

ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE

CHAPALAY & MOTTIER S. A. Edition 1932

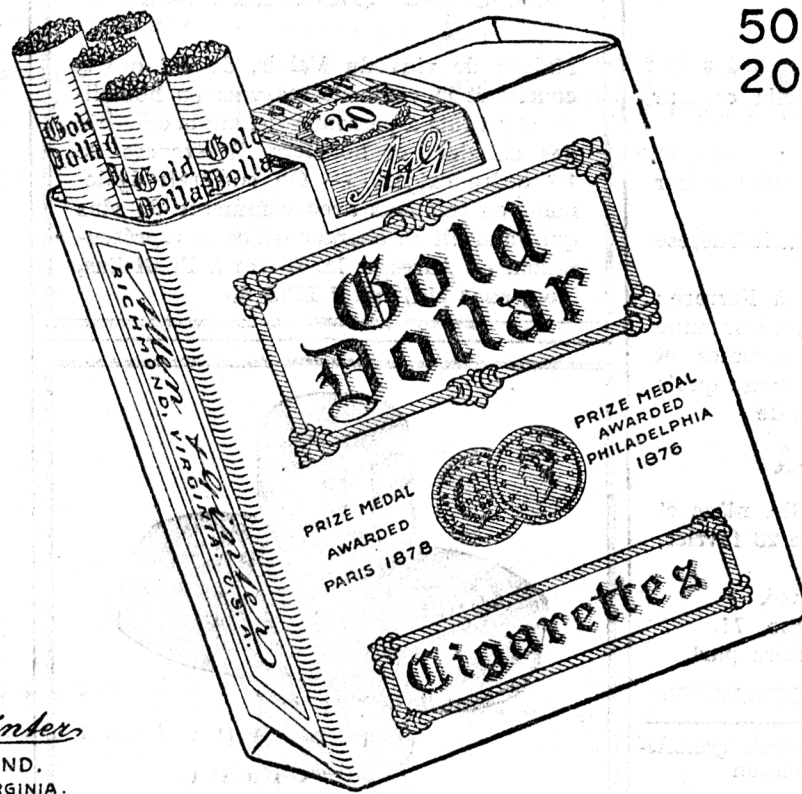
a paru

En vente au prix de **Fr. 25.—** à PUBLICITAS et dans les principales librairies.

APERÇU DE SON CONTENU :

- Adresses professionnelles de toute la Suisse classées par villes, avec indication de l'inscription au Registre du commerce.
- Répertoire des professions en trois langues (français, allemand et italien).
- Tables des localités. Tarifs postaux. Liste des autorités fédérales, cantonales et communales.
- Renseignements d'ordre économique et divers.

LE PLUS ANCIEN ET LE MIEUX CONÇU



50 Cts. les 20 Pièces

Allen & Ginter, RICHMOND, VIRGINIA.

Pourquoi l'énorme succès de la cigarette

„Gold Dollar“

Parce que sa composition la rend douce et agréable à la gorge et que son arôme particulier lui acquiert d'innombrables amateurs.

AVIS

D'après les résultats de l'analyse chimique, effectuée par le Laboratoire Cantonal (Service Sanitaire) de Lausanne, la cigarette „Gold Dollar“ s'est révélée étant notablement plus faible en nicotine que la moyenne des dix sortes de cigarettes de même classe, prélevées officiellement, y compris la „Gold Dollar“, dans les magasins de la place de Lausanne, par les soins de l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires.

Voyageur ou représentant

bien introduit est demandé par maison de vins et spiritueux déjà connue. Dépot pourrait être créé. Pourrait également convenir pour petit négociant désirant développer ses affaires.

Adresser offres sous chiffres E 3834 X, Publicitas, LAUSANNE.

UNION FABRICATION SUISSE de QUALITÉ

Cassettes Coffres à murer Coffres-forts Meubles d'acier

Fabrique de coffres-forts UNION S. A. Zurich, Gessnerallee, 38.

Représentant général : D. GOBAT, Lausanne, case postale 10620

BAISSE sur la toile fribourgeoise

tissée à domicile, dessins très décoratifs pour nappes, coussins, stores, tapis, parasols, etc. Coupons à **2 francs 40.** 10834

Magasin Art et Travail 17, rue de Lausanne, Fribourg



Propriétés à vendre dans le canton de Genève

Domaine d'environ 5 hectares 1/2, avec grands bâtiments. Prix : Fr. 38.000.—

Domaine d'environ 6 hectares, avec bâtiments. Prix : Fr. 20.000.—

Petite propriété de 2 hectares 1/2, conviendrait pour culture maraîchère. Prix : Fr. 18.000.—

Petite maison avec 700 m. de jardin, à proximité d'une gare. Prix : Fr. 9.000.—

S'adresser : Régie agricole, Charles Bochet, 9, Brd. James Fazy, à Genève. 53/3

On achèterait

immeuble de rapport, bien situé, en ville. Intermédiaires s'abstenir. Faire offres écrites sous chiffres P 10868 F, à Publicitas, Fribourg.